



ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE



SOMMAIRE

Abréviations et sigles	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2024	8
1.1 Bilan	8
1.2 Résultat	9
2 Etats de synthèse et notes annexes	11
2.1 Bilan (Actif)	11
2.2 Bilan (Passif)	12
2.3 Hors bilan	13
2.4 Compte de Produits et Charges	14
2.5 Tableau des flux de trésorerie	15
2.6 Tableau de variation des capitaux propres	16
2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation	17
2.7.1 Cadre réglementaire	17
2.7.2 Méthodes d'évaluation	17
2.8 Dispositif d'encadrement des risques financiers inhérents à la gestion des réserves de change	23
2.9 Commentaires sur les postes du bilan	27
2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan	42
2.11 Commentaires sur les postes du Compte de Produits et Charges	44
3 Evolution quinquennale des états de synthèse	55
3.1 Bilan (Actif)	55
3.2 Bilan (Passif)	56
3.3 Compte de Produits et Charges	57
4 Engagements envers les fonds sociaux	58
5 Rapport général du CAC	60
6 Approbation par le Conseil de la Banque	63

ABREVIATIONS ET SIGLES

BAM	: Bank Al-Maghrib
BBE	: Billets de Banque Etrangers
BDT	: Bons du Trésor public
BIRD	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BRI	: Banque des Règlements Internationaux
CPC	: Compte de Produits et Charges
CRP	: Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib
DH	: Dirhams Marocains
DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
EEP	: Etablissements et Entreprises Publics
ETIC	: Etat des Informations Complémentaires
FM	: Fonds Mutuelle
FMA	: Fonds Monétaire Arabe
FMI	: Fonds Monétaire International
FRD	: Facilité pour la Résilience et de la Durabilité du FMI
HTM	: Held To Maturity (détenus jusqu'à échéance)
KDH	: Millier(s) de Dirhams
LCM	: Ligne de Crédit Modulable
LPL	: Ligne de Précaution et de Liquidité
MDH	: Million(s) de Dirhams
MMDH	: Milliard(s) de Dirhams
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
OCP	: Office Chérifien des phosphates
pb	: Points de base
PFCA	: Programme de Financement du Commerce Arabe
PIAFE	: Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises
SRBM	: Système des Règlements Bruts du Maroc
TPME	: Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises
VaR	: Value at Risk

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	1	: Bilan par opération
Tableau	2	: Résultat net de l'exercice
Tableau	3	: Actif au 31 décembre 2024
Tableau	4	: Passif au 31 décembre 2024
Tableau	5	: Hors bilan au 31 décembre 2024
Tableau	6	: CPC comptable au 31 décembre 2024
Tableau	7	: Flux de trésorerie au 31 décembre 2024
Tableau	8	: Variation des capitaux propres au 31 décembre 2024
Tableau	9	: Evolution des cours de change
Tableau	10	: Délais d'amortissement des immobilisations
Tableau	11	: Avoirs et placements en or
Tableau	12	: Avoirs et placements en devises par type de placement
Tableau	13	: Avoirs et placements en devises par devise
Tableau	14	: Avoirs et placements en devises par durée résiduelle
Tableau	15	: Position avec le FMI
Tableau	16	: Structure des concours aux banques par instrument
Tableau	17	: Ventilation des concours aux banques par maturité
Tableau	18	: Valeurs immobilisées nettes
Tableau	19	: Titres de participation et emplois assimilés
Tableau	20	: Immobilisations corporelles et incorporelles
Tableau	21	: Engagements en dirhams convertibles
Tableau	22	: Dépôts et engagements en dirhams
Tableau	23	: Autres passifs
Tableau	24	: Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs
Tableau	25	: Variation du compte d'évaluation des réserves de change
Tableau	26	: Capitaux propres et assimilés
Tableau	27	: Opérations de change
Tableau	28	: Engagements sur titres
Tableau	29	: Autres engagements
Tableau	30	: Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises
Tableau	31	: Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit
Tableau	32	: Commissions perçues
Tableau	33	: Autres produits financiers
Tableau	34	: Ventes de biens et services produits
Tableau	35	: Intérêts sur engagements en dirhams
Tableau	36	: Commissions servies
Tableau	37	: Autres charges financières

Tableau	38	: Charges de personnel
Tableau	39	: Achats de matières et fournitures
Tableau	40	: Autres charges externes
Tableau	41	: Dotations aux amortissements
Tableau	42	: Dotations aux provisions
Tableau	43	: Evolution de l'Actif
Tableau	44	: Evolution du Passif
Tableau	45	: Evolution du CPC comptable
Tableau	46	: Engagement et financement des fonds sociaux

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique	1	: Structure du bilan
Graphique	2	: Répartition des expositions des portefeuilles par région
Graphique	3	: Répartition des expositions des portefeuilles par classe d'actifs
Graphique	4	: Répartition des portefeuilles obligataires par notation
Graphique	5	: Evolution des billets et monnaies en circulation en 2024
Graphique	6	: Structure des engagements sur titres
Graphique	7	: Evolution des produits, des charges et du résultat net



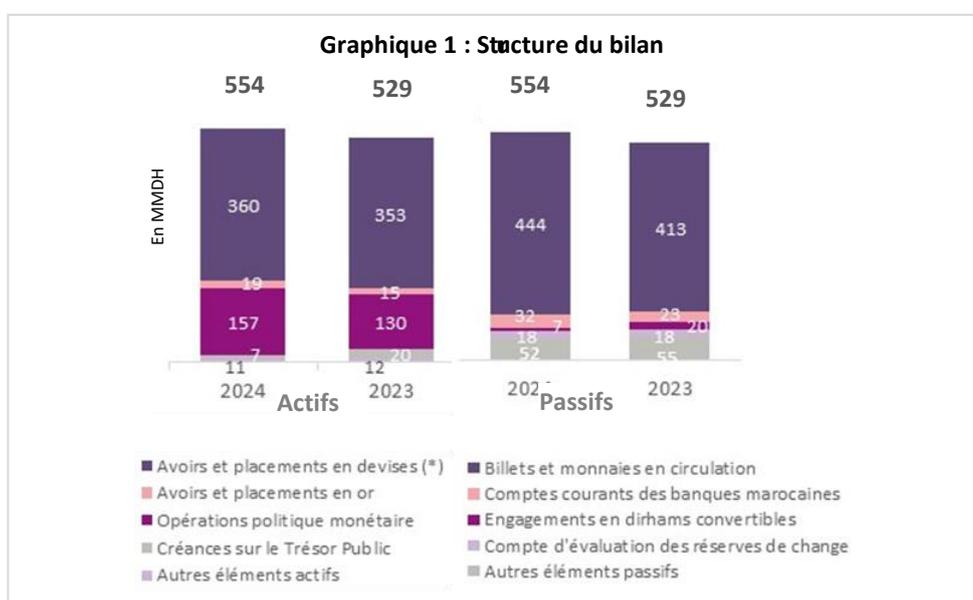
Dans le présent rapport, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Ainsi, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.

Les données monétaires et financières sont issues de différentes publications internes.

1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2024⁽¹⁾

1.1 Bilan

A la clôture de l'exercice 2024, le **total bilan** de la Banque a affiché une progression annuelle de 5% à 554 068 553 KDH. Au niveau de l'actif, cette évolution résulte principalement de la hausse des concours aux banques (+21%), des avoirs et placements en or (+29%) et en devises (+2%), atténuée par la baisse des créances sur l'État liée aux remboursements de la LPL (-64%). Au passif, elle reflète notamment l'effet combiné de la progression des billets et monnaies en circulation (+8%) et des dépôts et engagements en dirhams (+18%), ainsi que du recul des engagements en dirhams convertibles (-63%).



(*) Y compris les DTS.

Tableau 1 : Bilan par type d'opération

En milliers de dirhams	2024	2023	Var.%
(dont)			
Billets et monnaies en circulation	444 273 240	412 752 041	8
Opérations avec l'étranger	-332 410 772	-306 984 216	8
Opérations avec l'Etat	381 095	-8 960 079	>100
Position nette des établissements de crédit	-124 702 983	-107 335 840	-16
Opérations patrimoniales ²	8 337 400	5 559 196	50

¹ Les variations des postes du bilan et du CPC sont traitées, plus en détail, au niveau des commentaires relatifs aux états de synthèse. A des fins d'analyse, les postes du bilan et du CPC ont fait l'objet, dans cette première partie du rapport, de certains regroupements.

² Compte tenu du résultat net avant affectation.

Après une progression de 10% en moyenne en 2022 et 2023, **les billets et monnaies en circulation** se sont accrus de 8% à 444 273 240 KDH, en lien notamment avec l'opération ponctuelle de régularisation volontaire de la situation fiscale des personnes physiques.

Le solde des **Opérations avec l'étranger** a atteint -332 410 772 KDH, en hausse de +25 426 557 KDH par rapport à fin 2023. Cette évolution s'explique principalement par l'atténuation des engagements de la Banque envers les organismes financiers internationaux suite au règlement du principal dû au FMI au titre du tirage sur la LPL, et par la hausse des avoirs et placements en or et en devises.

Le solde des **Opérations avec l'Etat** s'est situé à fin 2024 à 381 095 KDH contre -8 960 079 KDH un an plus tôt, en raison essentiellement de la baisse de la créance de l'Etat consécutivement au remboursement opéré au titre de la LPL (-12 816 436 KDH), conjuguée au recul des disponibilités du compte courant du Trésor public (-3 416 190 KDH).

La **Position nette des établissements de crédit** est passée, entre fin 2023 et fin 2024, de -107 335 840 KDH à -124 702 983 KDH, reflétant l'augmentation des interventions de la Banque sur le marché monétaire.

Le solde des **opérations patrimoniales** a augmenté de moitié pour atteindre 8 337 400 KDH, dû à la hausse des capitaux propres et assimilés de +1 405 675 KDH à 6 522 707 KDH en raison de l'affectation en 2024 d'un milliard de dirhams aux fonds de réserves spéciaux, et de la progression de +1 354 309 KDH du résultat net de la Banque.

1.2 Résultat

Au terme de l'exercice 2024, la Banque a enregistré un **bénéfice** de 6 459 984 KDH contre 5 105 675 KDH un an auparavant.

L'évolution de +1 354 309 KDH du résultat net s'explique principalement par l'accroissement des résultats issus de la gestion des réserves de change (+1 264 363 KDH), de la conduite de la politique monétaire (+840 729 KDH) et du résultat non récurrent (+549 853 KDH). Ces hausses ont été atténuées par l'augmentation des charges générales d'exploitation (+450 807 KDH) et de l'impôt sur le résultat (+840 896 KDH).

Tableau 2 : Résultat net de l'exercice

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
Résultat des opérations de gestion des réserves de change	8 736 942	7 472 579	17
Résultat des opérations de politique monétaire	3 947 755	3 107 026	27
Résultat des autres opérations	1 274 489	1 283 422	-1
Résultat des activités	13 959 186	11 863 028	18
Charges générales d'exploitation	-2 541 555	-2 090 748	22
Résultat brut d'exploitation	11 417 631	9 772 280	17
Résultat non récurrent	-446 843	-996 696	55
Impôt sur le résultat	-4 510 804	-3 669 909	23
Résultat net	6 459 984	5 105 675	27

La hausse du **résultat des opérations de gestion des réserves de change** à 8 736 942 KDH (+1 264 363 KDH) est tirée essentiellement par la progression du revenu net obligataire (+1 346 352 KDH), recouvrant principalement l'amélioration des intérêts des actifs en devises en particulier les titres d'investissement, et par la baisse des reprises de provisions des titres de placement.

L'accroissement du **résultat des opérations de conduite de la politique monétaire** à 3 947 755 KDH, (+840 729 KDH), est attribuable à l'augmentation de l'encours moyen des interventions de la Banque sur le marché monétaire dans un contexte de hausse du déficit de liquidité bancaire, alors que le taux directeur assortissant ces interventions a été réduit à deux reprises en juin et en décembre, de 25 pb chacune à 2,50%.

Le léger repli du **résultat des autres opérations** à 1 274 489 KDH (-8 933 KDH) découle principalement du recul des commissions sur les opérations d'adjudication des Bons du Trésor et sur les opérations de change notamment en BBE, liée à la baisse des cessions des BBE par les banques marocaines à Bank Al-Maghrib. Ce repli a été compensé par l'allègement de la rémunération des comptes de la clientèle de la Banque et par la hausse des ventes de documents sécurisés (+13 235 KDH).

L'augmentation des **charges générales d'exploitation** à 2 541 555 KDH (+450 807 KDH), résulte de la hausse à la fois des dépenses de fonctionnement (+270 906 KDH) et des dotations nettes aux amortissements et aux provisions pour risques et charges (+179 900 KDH).

L'amélioration **du résultat non récurrent**³ à -446 843 KDH (+549 853 KDH) s'explique par le règlement en 2024 de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques au titre de l'exercice précédent d'un montant de 486 081 KDH, et par l'octroi en 2023 par la Banque d'un don de 1 milliard de dirhams au fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre d'Al Haouz.

³ Abrite le résultat non courant et celui sur exercices antérieurs.

2 Etats de synthèse et notes annexes

2.1 Bilan (Actif)

Tableau 3 : Actif au 31 décembre 2024

En milliers de dirhams	Notes	2024	2023
Avoirs et placements en or	1	18 781 915	14 532 787
Avoirs et placements en devises	2	339 309 229	333 341 042
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères		34 533 011	44 481 551
- Bons du Trésor étrangers et assimilés		294 645 307	279 618 315
- Autres avoirs en devises		10 130 912	9 241 175
Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux	3	23 061 150	22 101 677
- Souscription au FMI - Tranche de réserve		2 132 439	2 146 416
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux		20 529 114	19 553 046
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe		399 597	402 216
Créances sur le Trésor public	4	7 090 424	19 906 860
Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains	5	157 010 858	129 943 781
- Valeurs reçues en pension des banques		49 650 424	42 194 039
- Avances aux banques		106 910 271	87 408 014
- Autres créances		450 163	341 728
Bons du Trésor - Opérations d'Open Market		-	-
Autres actifs	6	4 169 685	4 823 925
Valeurs immobilisées	7	4 645 292	4 663 512
Total Actif		554 068 553	529 313 584

2.2 Bilan (Passif)

Tableau 4 : Passif au 31 décembre 2024

En milliers de dirhams	Notes	2024	2023
Billets et monnaies en circulation	8	444 273 240	412 752 041
- Billets en circulation		439 909 217	408 599 194
- Monnaies en circulation		4 364 023	4 152 848
Engagements en or et en devises	9	4 189 231	5 524 282
- Engagements en or		-	-
- Engagements en devises		4 189 231	5 524 282
Engagements en dirhams convertibles	10	7 419 443	20 222 140
- Engagements envers des organismes financiers internationaux		7 404 544	20 201 079
- Autres engagements		14 899	21 060
Dépôts et engagements en dirhams	11	44 789 654	38 000 970
- Compte courant du Trésor public		7 462 609	10 878 799
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines		32 307 874	22 607 941
- Comptes courants		32 307 874	22 607 941
- Comptes de reprises de liquidités		-	-
- Comptes de facilités de dépôts		-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics		1 227 636	1 252 740
- Autres comptes		3 791 534	3 261 490
Autres passifs	12	21 706 964	23 761 499
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	3	18 707 329	18 829 944
Capitaux propres et assimilés	13	6 522 707	5 117 032
- Capital		500 000	500 000
- Réserves		6 001 340	5 001 340
- Report à nouveau		21 367	-384 308
- Autres capitaux propres		-	-
Résultat net de l'exercice		6 459 984	5 105 675
Total Passif		554 068 553	529 313 584

2.3 Hors bilan

Tableau 5 : Hors bilan au 31 décembre 2024

En milliers de dirhams	Notes	2024	2023
Opérations de change au comptant			
Devises à livrer au comptant		-	-
Dirhams à recevoir au comptant		-	-
Opérations de change à terme	14		
Devises à recevoir à terme		2 024 437	5 025 367
Devises à livrer à terme		2 001 365	5 077 338
Opérations de change-dépôts en or et en devises	14	3 681 650	9 850 050
Opérations de change-opérations d'arbitrage	14		
Devises à recevoir		-	5 304
Devises à livrer		-	5 267
Ajustement devises hors bilan		-	-
Engagements sur produits dérivés		-	-
Engagements sur titres	15		
Titres reçus sur avances accordées		128 994 653	107 969 056
Titres reçus sur avances à accorder		13 400 400	12 298 400
Autres garanties reçues sur avances accordées		37 836 194	30 750 502
Avances à accorder		12 730 380	11 683 480
Titres étrangers à recevoir		7 376 028	-
Titres étrangers à livrer		5 467 643	-
Autres engagements	16		
Garanties de marchés reçues		183 311	130 505
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel		916 140	904 446
Engagements de financement donnés en faveur du personnel		10 889	9 400
Autres engagements donnés		1 000	1 000

2.4 Compte de produits et charges

Tableau 6 : CPC comptable au 31 décembre 2024

En milliers de dirhams	Notes	2024	2023
Produits		16 369 754	13 863 998
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	17	7 955 035	6 109 045
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	18	3 948 987	3 002 226
Autres intérêts perçus	19	9 823	9 689
Commissions perçues	20	1 087 281	1 135 349
Autres produits financiers	21	1 206 050	1 183 547
Ventes de biens et services produits	22	484 830	490 118
Produits divers	23	23 273	32 712
Reprises sur amortissements		-	-
Reprises de provisions	24	1 411 003	1 887 286
Produits non courants	25	243 471	14 026
Charges		9 909 770	8 758 323
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	26	725 698	726 952
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	27	334 984	379 467
Commissions servies	28	25 216	33 985
Autres charges financières	29	1 020 595	767 408
Charges de personnel	30	929 863	850 114
Achats de matières et fournitures	31	505 447	343 563
Autres charges externes	32	445 866	416 771
Dotations aux amortissements et aux provisions	33	715 231	561 965
Charges non courantes	34	696 064	1 008 188
Impôt sur le résultat	35	4 510 804	3 669 909
Résultat net		6 459 984	5 105 675

2.5 Tableau des flux de trésorerie

Tableau 7 : Flux de trésorerie au 31 décembre 2024

En milliers de dirhams	2024	2023
Trésorerie et dépôts en devises en début d'exercice	51 887 549	36 713 644
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-30 584 714	27 120 078
Intérêts reçus	11 361 726	8 439 261
Commissions sur opérations bancaires reçues	1 087 281	1 135 349
Autres produits reçus	875 673	679 484
Intérêts et commissions versés	-1 086 974	-1 137 947
Charges du personnel versées	-909 781	-840 699
Impôts et taxes payés	-7 153 711	-143 735
Autres charges versées	-1 311 114	-1 674 907
+/- Variation des dépôts Trésor Public en dirhams	-3 416 190	6 791 599
+/- Variation des dépôts envers les banques marocaines en dirhams	9 700 261	-9 776 280
+/- Variation des dépôts autres clientèle en dirhams et en devises	-934 865	-2 279 777
+/- Variation des titres de placements étrangers en devises	-7 429 963	18 951 289
+/- Variation des titres de transactions étrangers en devises	-	-
+/- Variation avances aux banques	-26 958 641	-15 181 874
+/- Variation autres dettes du passif	-4 427 411	22 781 453
+/- Variation des autres actifs	18 995	-623 138
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-10 338 817	-49 623 163
+/- Variation des titres d'investissements étrangers en devises	-10 472 850	-48 998 387
+/- Variation souscription au FMI-Tranche de réserve	-	-
+/- Variation avoirs en droits de tirage spéciaux	-866 438	-382 634
+/- Variation avoirs et placements en or	-	-
+/- Variation dépôts auprès du FMI	-	-
+/- Variation souscription au FMA	-	-
+/- Variation allocations de droits de tirage spéciaux	-	-
Acquisitions d'immobilisations	-42 132	-255 967
Produits de cession des immobilisations	42 604	13 825
+/- Variation Capitaux propres	1 000 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	31 521 199	39 965 758
+/- Variation des billets et monnaie en circulation	31 521 199	39 965 758
Réévaluation Trésorerie et dépôts en devises	-217 316	-2 288 768
Trésorerie et dépôts en devises à la fin de l'exercice	42 267 901	51 887 549

2.6 Tableau de variation des capitaux propres

Tableau 8 : Variation des capitaux propres au 31 décembre 2024

En milliers de dirhams	Solde d'ouverture 2024	Affectation du résultat 2023	Distribution de dividendes	Résultat 2024	Opérations sur capital (+Aug / - Dim)	Solde de Clôture 2024
Capital	500 000					500 000
Report à nouveau	-384 308	405 675				21 367
Réserves	5 001 340	4 700 000	-3 700 000			6 001 340
Résultat de l'exercice				6 459 984		6 459 984
Résultat en instance d'affectation	5 105 675	-5 105 675				0
Total	10 222 707	0	-3 700 000	6 459 984	0	12 982 691

2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation

2.7.1 Cadre réglementaire

Les états de synthèse sont élaborés et présentés conformément au plan comptable de Bank Al-Maghrib tel que validé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) en mai 2007.

La Banque applique les prescriptions comptables indiquées dans le code général de normalisation comptable (CGNC) pour tout ce qui est commun aux entreprises notamment en matière d'évaluation des stocks et des immobilisations.

Les états de synthèse tels qu'énumérés dans l'article 47 de la loi n°40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib, comprennent le bilan, le compte de produits et charges (CPC) et l'état des informations complémentaires (ETIC).

Parallèlement, la Banque dresse annuellement une situation de l'hors bilan, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres.

2.7.2 Méthodes d'évaluation

Avoirs et engagements en or et en devises

Opérations de change

Sont considérées comme opérations de change, les achats et ventes de devises au comptant et à terme qui entraînent :

- soit une variation d'un avoir ou d'un engagement dans une devise et une variation d'un engagement ou d'un avoir en dirhams ;
- soit une variation d'un avoir ou d'un engagement dans une devise et une variation d'un engagement ou d'un avoir dans une autre devise.

Ces opérations sont comptabilisées dans les comptes de l'hors bilan correspondants à leur date d'engagement, puis enregistrées dans les comptes du bilan à la date de valeur ou de livraison.

Réévaluation des avoirs en or et en devises

Les avoirs et les engagements en or, en métaux précieux et en devises y compris les DTS sont évalués sur la base des cours de change en vigueur du dernier jour ouvrable de l'exercice.

Tableau 9 : Evolution des cours de change (*)

En DH	2024	2023	Var.%
XAU	26 415,00	20 439,00	29,2
USD	10,11	9,89	2,2
EUR	10,52	10,94	-3,9
XDR	13,19	13,27	-0,7

(*) Cours de référence de fin d'année.

Les gains et les pertes résultant de cette opération sont inscrits au « compte d'évaluation des réserves de change » figurant au passif du bilan de la Banque et ce, conformément aux dispositions de la nouvelle convention régissant ce compte, conclue entre Bank Al-Maghrib et l'Etat en date du 1^{er} novembre 2022 et abrogeant les dispositions de celle du 29 décembre 2006.

Conformément aux dispositions de cette convention, le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » doit être maintenu créditeur à un seuil minimum égal à 2,5% des avoirs extérieurs nets de la Banque à la date de clôture de l'exercice. Au cas où une perte de change porte le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » à un niveau inférieur à ce seuil, le montant de l'insuffisance est prélevé sur le compte de résultat de la Banque au titre de l'exercice concerné, dans la limite de 10% du bénéfice net dudit exercice, logé dans un compte de « réserve pour perte de change » et inscrit au passif du bilan de la Banque.

Dans le cas où le « compte d'évaluation des réserves de change » affiche un solde débiteur, celui-ci est inscrit à l'actif du Bilan de la Banque et aucune provision pour risques et charges n'est constituée.

Au cas où le « compte d'évaluation des réserves de change » affiche un solde débiteur non couvert par le solde du compte « réserve pour perte de change », il est procédé à l'alimentation de la réserve pour perte de change par prélèvement du bénéfice net de la Banque dans la limite de 20%.

Les titres

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés, en fonction de l'intention présidant à leur détention, en portefeuille de transaction, de placement ou d'investissement.

Le portefeuille de transaction est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais d'achats inclus et, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins-values découlant de l'évaluation quotidienne de ces titres au prix de marché sont comptabilisées dans les comptes de résultat correspondants.

Le portefeuille d'investissement est constitué de titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance. Ils sont comptabilisés selon les règles ci-après :

- ils sont inscrits à leur prix d'acquisition, frais exclus et le cas échéant, coupons courus exclus ;
- les plus-values latentes sur ces titres ne sont pas constatées ;
- les moins-values latentes sur ces titres ne sont constatées que quand la Banque estime que le titre qui accuse une moins-value latente, sera probablement revendu durant l'exercice suivant ainsi que dans le cas où il existe un risque probable de défaillance de l'émetteur ;
- les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (décote ou prime) sont amorties d'une manière actuarielle sur la durée résiduelle des titres.

En date du 1^{er} janvier 2020, la Banque a basculé de la méthode linéaire vers la méthode actuarielle pour l'étalement des décotes/surcotes sur titres d'investissement et ce, afin de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales. Cette méthode est également admise par le plan comptable de Bank Al-Maghrib tel que validé par le CNC au même titre que la méthode linéaire.

Le portefeuille de placement est composé des titres autres que ceux classés dans les portefeuilles de transaction ou d'investissement. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- les entrées en portefeuille sont inscrites au bilan au prix d'acquisition, frais d'acquisition exclus et le cas échéant coupons courus exclus ;
- les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres (décote ou prime) ne sont pas amorties sur la durée de détention des titres ;
- les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché de ces titres font l'objet de provisions pour dépréciation sur une base quotidienne. Cependant, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Quant aux titres à intérêts précomptés, ils sont comptabilisés à leur prix de remboursement. Les intérêts précomptés sont étalés sur la durée de vie des titres et comptabilisés quotidiennement dans les comptes de produits ou de charges.

Les autres avoirs en devises

La Banque dispose de portefeuilles de titres libellés en dollar américain dont la gestion est déléguée à la Banque Mondiale sur la base de contrats de délégation.

Ils sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition ; les plus ou moins-values sont comptabilisées aux comptes de produits et charges appropriés et ce, sur la base des valeurs liquidatives communiquées par le mandataire de gestion.

Créances sur le Trésor public

Dans le cadre de la convention conclue entre la Banque et l'Etat en novembre 2022 fixant les modalités d'utilisation par ce dernier des disponibilités de la Ligne de Précaution et de Liquidité (LPL) du Fonds Monétaire International (FMI), cette opération a été constatée, dans les comptes de la Banque, en tant que créance vis-à-vis de l'Etat et ce, conformément aux préconisations prévues par le manuel du FMI.

Cette créance est réévaluée périodiquement au cours de change à la date de clôture.

Le plan comptable de Bank Al-Maghrib ne prévoit au niveau de la présentation bilantielle de l'actif, pour ses relations avec l'Etat, que la rubrique « Concours financiers à l'Etat ». Toutefois, cette opération de rétrocession de la LPL bien qu'elle soit relatée en tant que créance vis-à-vis de l'Etat, ne peut être considérée comme un concours financier à l'Etat du fait que la Banque représente uniquement un intermédiaire entre le FMI et l'Etat.

Par conséquent et en respect du principe d'image fidèle, il a été procédé :

- au changement de l'intitulé de la rubrique « Concours financiers à l'Etat » par « Créances sur le Trésor public » ;
- à l'insertion d'un poste dédié « Créance liée à l'utilisation de la LPL par l'Etat »
- et au maintien, dans la rubrique, du poste « Concours financiers à l'Etat ».

Les immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Ils figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les immobilisations, frais accessoires inclus, sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation probable du bien en appliquant les taux d'amortissement en vigueur.

Les durées d'amortissement retenues, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivantes :

Tableau 10 : Délais d'amortissement des immobilisations

Immeubles	20 ans
Agencements, aménagements et installations	5 ans
Matériel de Dar As-Sikkah	10 ans
Matériel de bureau, matériel et logiciels informatiques, véhicules et autres matériels	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Smartphones et tablettes	3 ans 4 mois

Les immobilisations financières

Les titres de participation dans les institutions financières marocaines et étrangères figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette comptable correspondant à leur coût d'acquisition, diminuée des éventuelles provisions constituées à la date d'arrêt. En ce qui concerne les participations étrangères, leur valeur est convertie en dirhams au cours historique de la devise.

S'agissant des titres non entièrement libérés, ils sont portés à l'actif pour leur valeur totale y compris le reliquat restant à libérer. La quote-part non encore libérée est constatée en contrepartie d'un compte de dette du passif du bilan.

Les éventuelles provisions pour dépréciation de ces titres non cotés sont évaluées à la clôture de l'exercice selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des derniers états de synthèse communiqués.

Les stocks

Les stocks sont constitués principalement :

- des matières et fournitures consommables ;
- des matières premières pour la fabrication des billets, des monnaies et des documents et cartes identitaires sécurisés (papier, encres, flans, puces, cartes, etc.) ;
- des produits finis et encours (documents sécurisés, et autres)
- et des pièces commémoratives.

Les matières et fournitures consommables sont inscrites au bilan à leur prix d'achat diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation à la date d'arrêt.

Les matières premières sont inscrites au bilan à leur coût composé du prix d'acquisition majoré des frais d'approche et diminué, le cas échéant, de la provision constatée au titre de leur dépréciation.

Les produits finis et les encours de produits destinés à la vente sont inscrits au bilan à leur coût de production minoré, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

2.8 Dispositif d'encadrement des risques financiers inhérents à la gestion des réserves de change

Définition des risques financiers

Les risques financiers auxquels la Banque est exposée dans le cadre de la gestion des réserves de change sont :

- le **risque de crédit**, défini comme étant :
 - d'une part, le risque de défaut de paiement (risque de contrepartie) qui correspond à l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations ;
 - et d'autre part, le risque d'abaissement de la notation de crédit d'une contrepartie par une ou plusieurs agences de notation.
- le **risque de marché** correspond au risque de perte résultant d'une évolution défavorable des facteurs de marché liés, entre autres, aux mouvements des taux d'intérêt ou de change.
- le **risque de liquidité** correspond à l'incapacité à faire face aux engagements immédiats du pays par la vente d'actifs, sans impact significatif sur leurs prix.

Cadre de Gouvernance

Dans le cadre de sa mission relative à la gestion des réserves de change, la Banque dispose d'un dispositif de gestion des risques financiers qui permet l'identification, la surveillance et l'atténuation des risques inhérents aux opérations de gestion des réserves de change, à savoir les risques de crédit, de marché et de liquidité.

Pour atteindre cet objectif, la gestion du risque au sein de Bank Al-Maghrib repose sur un cadre de gouvernance clair et hiérarchisé.

En effet, le **Conseil de la Banque** valide chaque année la politique de placement des réserves de change et les tolérances au risque. Il approuve également l'univers d'investissement et l'allocation stratégique des actifs. Le **Comité Monétaire et Financier** (CMF) veille à la mise en œuvre de l'allocation stratégique et valide la gestion des réserves de change. Il examine également l'évolution des indicateurs de risques financiers inhérents à la gestion des réserves. Enfin, le **Comité d'Audit** examine l'évolution annuelle des risques financiers et opérationnels de la Banque.

Les objectifs de détention et de gestion des réserves, les principes de placement, les limites par classe d'actifs ainsi que les règles d'éligibilité et de concentration des émetteurs et des contreparties, sont fixés dans le cadre d'une directive d'investissement tandis que les indices de référence des portefeuilles et leur mode de gestion sont définis dans le cadre de l'allocation stratégique approuvée par le Conseil de la Banque.

D'un point de vue opérationnel, l'ensemble des expositions de la Banque en devises font l'objet d'un contrôle et d'une surveillance au quotidien, en vue de se conformer à la directive d'investissement et à l'allocation stratégique.

Dans ce cadre, ces expositions font l'objet d'analyses approfondies au niveau des rapports élaborés régulièrement et communiqués aux différents organes de gouvernance de la Banque, notamment au Comité Monétaire et Financier.

Gestion des risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est géré par la Banque à travers la fixation des critères d'éligibilité des émetteurs de titres et des contreparties, tout en veillant à ce que les placements soient conformes aux principes de sécurité et de liquidité.

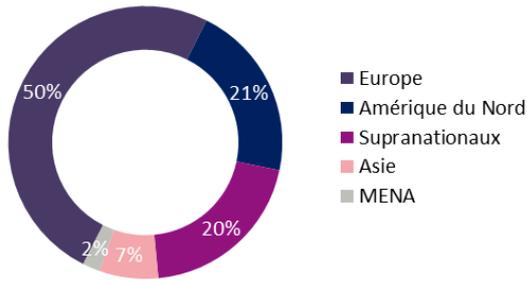
Les critères minimaux sont différenciés en fonction du risque de crédit induit par les différents instruments. Ils sont plus élevés pour les opérations engendrant un risque de crédit direct, comme les dépôts à blanc, que pour les opérations se dénouant dans un système de règlement-livraison. Actuellement, la notation de crédit moyenne minimale est de « A- » pour les placements monétaires auprès de contreparties bancaires, et de « BBB- » pour les placements obligataires.

En plus des critères d'éligibilité, la Banque fixe des limites permettant d'éviter une prise de risque et une concentration excessive. Il s'agit notamment des limites d'exposition par émetteur, par contrepartie, par classe d'actifs, par pays et par notation de crédit.

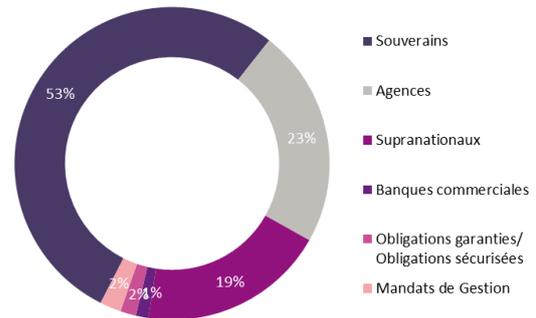
Afin d'assurer une appréciation de l'exposition globale au risque de crédit, la Banque calcule et suit quotidiennement la notation de crédit moyenne des portefeuilles de réserves ainsi que la « VaR Crédit » à 99% qui évalue le montant des pertes potentielles sur un horizon d'un an liées à un événement de crédit (un abaissement de notation ou un défaut).

Au terme de l'année 2024, la notation de crédit moyenne des réserves de change s'est établie à « AA », reflétant une très bonne qualité de crédit des actifs détenus.

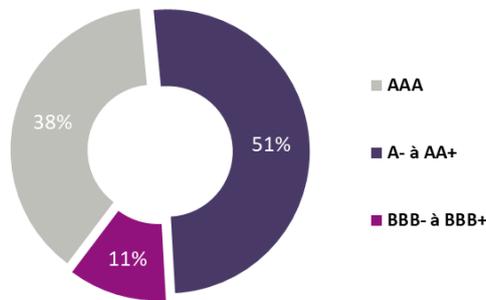
Graphique 2 : Répartition des expositions des portefeuilles par région



Graphique 3 : Répartition des expositions des portefeuilles par classe d'actifs



Graphique 4 : Répartition des portefeuilles obligataires par notation



Risque de marché

Le risque de marché lié à la gestion des réserves de change provient, principalement, du risque de taux et du risque de change.

- **Risque de taux**

La Banque gère le risque de taux à travers des indices de référence pour l'ensemble des portefeuilles ainsi que des écarts de durée autorisés par rapport à ces indices dans le cadre de l'allocation stratégique.

L'exposition au risque de taux est mesurée par divers indicateurs, notamment, la perte potentielle maximale (VaR), la durée et la volatilité des performances par rapport aux indices de référence (Tracking Error).

Au terme de l'année 2024, la durée globale des réserves de change est demeurée stable par rapport à la fin de l'année 2023, s'établissant à 1,9 an.

- Risque de change

Le risque de change est induit par l'impact de l'évolution des cours de change des devises contre le dirham. Ce risque provient :

- d'une part, de la déviation entre la pondération en devises des réserves de change et celle issue de la réplication du panier du dirham qui est composé de 60% en euro et de 40% en dollar américain. Cette déviation est encadrée à travers une limite maximale de +/-5% définie dans le cadre de l'allocation stratégique ;
- et d'autre part, de la variation de l'écart entre le cours de change du dirham et le cours central de la bande de fluctuation.

Risque de liquidité

La Banque gère le risque de liquidité à travers la constitution de tranches liquides au sein des réserves de change :

- **Réserves de précaution** : constituées d'actifs disponibles et liquides permettant de satisfaire les besoins à court terme de la Banque. Au terme de l'année 2024, les réserves de précaution se sont établies à près de 57 milliards de dirhams ;
- **Portefeuilles des réserves excédentaires comptabilisés en valeur marché** : constitués d'actifs liquides pouvant être mobilisés en cas d'épuisement de la tranche « réserves de précaution ». La valeur de ces portefeuilles s'est établie à 37 milliards de dirhams à la fin de l'année 2024.

Le risque de liquidité est également encadré, au niveau des tranches liquides précitées, à travers des règles de taille minimale et de ratio d'emprise maximal pour les émissions obligataires.

2.9 Commentaires sur les postes du bilan

Actif

En vertu de l'article 12 de son statut, Bank Al-Maghrib détient et gère les réserves de change qui sont constituées des avoirs en or, en devises et en DTS.

Note 1 : Avoirs et placements en or

Ce poste abrite la contrevaletur en dirhams des avoirs en or conservés au Maroc et auprès de dépositaires étrangers, ainsi que des placements en or effectués avec des contreparties étrangères. Depuis fin 2006, ces avoirs et placements sont évalués au cours du marché du dernier jour ouvrable de l'année. Les gains et les pertes issus de cette opération sont imputés au compte d'évaluation des réserves de change⁴ et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue le 1^{er} novembre 2022 entre Bank Al-Maghrib et le Ministère de l'Économie et des Finances.

Au terme de l'année 2024, la contrevaletur des avoirs en or s'est élevée à 18 781 915 KDH, en hausse de 29%, sous l'effet notamment de la forte appréciation du cours de l'or, la quantité détenue étant restée stable à 711 032 onces (correspondant à 22 tonnes).

Tableau 11 : Avoirs et placements en or

	2024	2023
Prix de l'once d'or ⁽¹⁾	26 415	20 439
Quantité en onces d'or	711 032	711 032
Maroc	4 855	4 855
Etranger	706 177	706 177
Valeur de marché ⁽²⁾	18 781 915	14 532 787
Stock d'or (en tonnes)	22,12	22,12

⁽¹⁾ Cours de l'or/DH.

⁽²⁾ En milliers de dirhams.

Note 2 : Avoirs et placements en devises

Ce poste enregistre principalement la contrevaletur en dirhams des avoirs en devises investis en dépôts monétaires (comptes à vue et à terme) et en titres obligataires étrangers.

Les avoirs et placements en devises ont progressé de 2% au terme de 2024 à 339 309 229 KDH, traduisant essentiellement la consolidation des réserves de change et l'évolution des cours de change. Après un mouvement baissier au début de l'année, ils ont atteint 342 786 316 KDH en mai (+4%), en relation principalement avec l'achat de devises auprès de l'OCP consécutivement à son émission obligataire sur le marché financier international.

⁴ Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

Tableau 12 : Avoirs et placements en devises par type de placement

En milliers de dirhams	2024	Part	2023	Part
Comptes à vue	14 928 341	4%	32 038 072	10%
Comptes à terme	13 349 155	4%	3 701 951	1%
Titres de placement ⁽¹⁾	56 297 176	17%	48 301 534	14%
Titres d'investissement ⁽²⁾	238 348 130	70%	231 316 781	69%
Titres de transaction ⁽³⁾	-	-	-	-
Autres ⁽⁴⁾	16 386 426	5%	17 982 704	5%
Total	339 309 229	100%	333 341 042	100%

⁽¹⁾ Compte tenu des provisions pour dépréciation des titres. La valorisation au prix du marché des titres de placement s'élève à fin décembre 2024 à 56 580 311 KDH.

⁽²⁾ Aucune provision n'est constatée pour ce portefeuille, conformément aux règles comptables.

⁽³⁾ Titres acquis avec l'intention de les revendre à court terme.

⁽⁴⁾ Y compris les intérêts courus, les mandats de gestion et les BBE.

Les dépôts et placements monétaires ont, pour leur part, connu un repli de 21% pour se situer à 28 277 497 KDH, représentant 8% des avoirs et placements en devises contre 11% une année auparavant. Cette baisse s'explique principalement par la réduction de l'encours de la trésorerie en devises au profit du portefeuille d'investissement⁵.

Les avoirs en devises représentent 61% des actifs de la Banque au lieu de 63% en 2023, et sont investis à hauteur de 87% en titres obligataires. Au sein de cette catégorie, le portefeuille des titres de placement⁶ s'est accru de 17% pour atteindre 56 297 176 KDH et celui des titres d'investissement de 3% à 238 348 130 KDH, attribuable au renforcement des investissements au sein de ce portefeuille au cours de l'année 2024.

Tableau 13 : Avoirs et placements en devises par devise

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
EUR	188 189 169	194 438 287	-3
USD	147 695 174	135 824 332	9
Autres devises	3 424 886	3 078 422	11
Total	339 309 229	333 341 042	2

Tableau 14 : Avoirs et placements en devises par durée résiduelle ^(*)

	2024	2023
≤ 1an	30%	24%
> 1 an	70%	76%
Total	100%	100%

^(*) Titres détenus dans les portefeuilles gérés en interne, y compris les certificats de dépôts

⁵ Titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance (Cf. Section relative aux principales règles comptables et méthodes d'évaluation).

⁶ Titres autres que ceux classés dans les portefeuilles de transaction ou d'investissement.

Note 3 : Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux

Ce poste, abritant les positions auprès du FMI et du FMA, a progressé de 4% atteignant 23 061 150 KDH, tiré principalement par la hausse des avoirs en DTS.

Position avec le FMI**A l'actif :**

- la souscription au FMI - Tranche de réserve constitue la fraction prise en charge par Bank Al-Maghrib (18,4%) au titre de la quote-part du Maroc au FMI et se compose de :

- **la tranche disponible** : 150,08 millions de DTS (1 979 107 KDH), représentant la participation en devises de Bank Al-Maghrib au FMI ;
- **la tranche mobilisée** : 14,36 millions de DTS (153 332 KDH) correspondant à la quote-part du Maroc au FMI, souscrite par Bank Al-Maghrib en monnaie nationale et inscrite au « compte n°1 » ouvert sur ses livres. La réévaluation portant sur cette tranche s'est soldée à fin décembre 2024 par un ajustement de +1 394 KDH contre -3 498 KDH un an plus tôt.

Tableau 15 : Position avec le FMI

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
ACTIF			
Souscription au FMI- Tranche de réserve	2 132 439	2 146 416	-1
Avoirs en DTS	20 529 114	19 553 046	5
Total	22 661 553	21 699 461	4
PASSIF			
Allocations de DTS	18 707 329	18 829 944	-1
Comptes n°1 et 2 (*)	7 359 492	20 183 015	-64
Total	26 066 822	39 012 959	-33

(*) Compte tenu du remboursement, selon une fréquence trimestrielle, du principal dû au titre des disponibilités de la LPL.

- Les avoirs en DTS : représentent la contrevaletur des avoirs de Bank Al-Maghrib auprès du FMI. Ce compte enregistre à son débit, les opérations d'achats de DTS par la Banque et les rémunérations versées par le FMI et à son crédit, les paiements sur une base trimestrielle des commissions sur allocations de DTS ainsi que les remboursements d'emprunts du Maroc. Ces avoirs ont été renforcés en 2021, suite à l'émission par le FMI d'une allocation générale de DTS au profit des pays membres de 456 milliards de DTS. La part allouée au Maroc au titre de cette allocation s'élève à 857,2 millions de DTS (l'équivalent de 10,9 milliards de dirhams⁷).

Au terme de l'année 2024, la contrevaletur en dirhams des avoirs en DTS s'est établie à 20 529 114 KDH, en hausse de 5% (+976 068 KDH) par rapport à fin 2023. Cette évolution est le résultat du tirage sur la facilité pour la résilience et de la durabilité (FRD), accordée en septembre 2023 par le FMI en faveur du Maroc, pour un montant global de 562,5 millions de DTS⁸ (7 416 921 KDH) ainsi que les achats de DTS par la Banque courant l'année 2024 de 550 millions

⁷ Impactant à l'actif les avoirs en DTS et au passif les allocations de DTS.

⁸ En deux tranches, la première en mars d'un montant de 250 millions de DTS (3 322 977KDH) et la seconde en novembre d'un montant de 312,5 millions de DTS (4 093 944 KDH).

de DTS (7 232 666 KDH) après le remboursement opéré au titre de la LPL, en vue de rétablir l'équilibre de la position en DTS.

La hausse a été atténuée, notamment, par le règlement du principal dû par le Maroc au FMI au titre de la LPL d'un montant global de 962,1 millions de DTS (12 915 614 KDH), le prélèvement des frais financiers liés à la LPL de 56 millions de DTS (741 109 KDH) et au tirage sur la FRD de 8,8 millions de DTS (115 492 KDH), le paiement de la commission au titre de la ligne de crédit modulable⁹ (LCM) de 9,2 millions de DTS (122 493 KDH) ainsi que par la dépréciation du cours du DTS (-0,7%).

Au passif figure le poste « Allocations de Droits de Tirage Spéciaux » qui correspond à la contrevaieur en dirhams des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre. Ce compte a été crédité en 2009 de 5,7 milliards de dirhams, représentant la part du Maroc dans l'allocation générale et l'allocation spéciale (475,8 millions de DTS)¹⁰ octroyées par le FMI en faveur des pays membres, et en 2021 de 10,9 milliards de dirhams relatifs à la part du Maroc au titre de l'allocation générale (857,2 millions de DTS) réalisée en août de cette année par le FMI.

A fin 2024, ce poste a accusé une légère baisse de 1% (-122 615 KDH), revenant à 18 707 329 KDH, attribuable principalement à la dépréciation du cours du DTS contre le dirham (-0,7%).

Souscription au FMA

Elle représente la fraction, prise en charge par la Banque, de la souscription libérée au capital du FMA. La participation du Maroc à cette Institution s'élève à 41,33 millions de Dinars Arabes, répartie¹¹ entre Bank Al-Maghrib et le Trésor comme suit :

- 200 000 Dinars Arabes libérés en monnaie nationale versés au compte du FMA ouvert sur les livres de Bank Al-Maghrib. La part revenant à la Banque est de 150 000 Dinars Arabes (5 973 KDH) ;
- 21,69 millions de Dinars Arabes souscrits en devises dont la part revenant à la Banque ressort à 10,10 millions de Dinars Arabes (399 597 KDH) est restée stable depuis la dernière augmentation du capital en 2018 ;
- 19,44 millions de Dinars Arabes dont 9,10 millions revenant à Bank Al-Maghrib au titre des augmentations du capital du FMA par incorporation des réserves, intervenues en 2005 (5,88 millions de Dinars Arabes) et en 2013 (3,23 millions de Dinars Arabes).

⁹ Approuvée en avril 2023 par le FMI en faveur du Maroc, portant sur un montant de 3,73 milliards de DTS.

¹⁰ Dont 436 millions de DTS au titre de l'allocation générale correspondant à 74,13% de la quote-part du Maroc en 2009 (588,2 millions de DTS) et 39,7 millions de DTS relatifs à l'allocation spéciale accordée conformément au quatrième amendement du FMI.

¹¹ A hauteur de 53,16% pour le Trésor et de 46,84% pour la Banque.

Note 4 : Créances sur le Trésor Public

Cette rubrique abrite la créance liée à l'utilisation par le Trésor en 2022 de la contrevaletur en dirhams des disponibilités issues du tirage sur la LPL en avril 2020, portant sur un montant de 1 499,8 millions de DTS et ce, conformément aux dispositions de la convention conclue dans ce cadre en novembre 2022 entre Bank Al-Maghrib et le MEF.

Au terme de l'exercice 2024, cette créance a accusé une baisse de 64% (-12 816 436 KDH) à 7 090 424 KDH, attribuable à l'effet combiné du règlement courant cette année du principal dû au FMI au titre de la LPL pour un montant de 962,1 millions de DTS faisant ainsi passer le montant global de la créance de 1 499,8 millions de DTS à 537,7 millions de DTS, et de la dépréciation du cours du DTS.

Note 5 : Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste comprend les opérations de refinancement des établissements de crédit effectuées dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, conformément à l'article 7 du statut de la Banque.

Le besoin de liquidité des banques s'est nettement accentué en 2024, tiré essentiellement par l'expansion de la circulation fiduciaire. Dans ces conditions, la Banque a continué à répondre à l'intégralité des demandes en liquidités des banques, augmentant le volume de ses interventions sur le marché monétaire à 139 milliards de dirhams, en moyenne hebdomadaire, contre 98 milliards en 2023.

Au 31 décembre 2024, les concours aux banques ont porté sur un montant global de 156 560 695 KDH (129 602 053 KDH à fin 2023) dont :

- 72 623 271 KDH au titre des avances à 7 jours sur appel d'offres, consenties au taux directeur ;
- 49 650 424 KDH relatifs aux opérations de pension livrée (1 et 3 mois) consenties au taux directeur ;
- 34 287 000 KDH correspondant aux opérations de prêt garanti dont 10 532 000 KDH à 1 et 3 mois et 23 755 000 KDH sur 1 an dans le cadre des programmes de soutien au financement de l'économie¹² (TPME, PIAFE, banques participatives).

¹² 20 847 000 KDH au titre du programme dédié aux TPME, 1 693 000 KDH au taux de 1,25% dans le cadre du programme PIAFE et 1 215 000 KDH au titre du programme de refinancement des 'banques participatives'.

Tableau 16 : Structure des concours aux banques par instrument

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
Opérations de pension	122 273 695	102 248 053	20
Avances à 7 jours	72 623 271	60 054 014	21
Pensions livrées	49 650 424	42 194 039	18
Prêts garantis (*)	34 287 000	27 354 000	25
Total	156 560 695	129 602 053	21

(*) 1 mois, 3 mois et 1 an.

Tableau 17 : Ventilation des concours aux banques par maturité (*)

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
7 jours	72 623 271	60 054 014	21
1 mois	30 002 755	20 001 328	50
3 mois	30 179 669	30 001 712	1
1 an	23 755 000	19 545 000	22
Total	156 560 695	129 602 053	21

(*) Maturité initiale

Note 6 : Autres actifs

Les autres actifs comprennent, principalement, les stocks, les comptes d'encaissement et les comptes de régularisation qui sont constitués notamment des charges à répartir sur plusieurs exercices, des charges constatées d'avance et des produits à recevoir ainsi que de tout autre montant débiteur en instance de régularisation.

Les autres actifs sont revenus, d'une fin d'année à l'autre, de 4 823 925 KDH à 4 169 685 KDH, en baisse de 14%.

Note 7 : Valeurs immobilisées nettes**Tableau 18 : Valeurs immobilisées nettes**

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
(dont)			
Prêts immobilisés	762 353	749 198	2
Titres de participation et emplois assimilés	1 959 082	1 960 319	-0,1
Immobilisations corporelles et incorporelles	8 242 804	8 087 827	2
Valeurs immobilisées brutes	10 964 543	10 797 647	2
Amortissements et provisions	-6 319 251	-6 134 136	3
Valeurs immobilisées nettes	4 645 292	4 663 512	-0,4

L'actif immobilisé net de la Banque a enregistré une légère baisse de 18 220 KDH pour se situer à 4 645 292 KDH, suite principalement à une augmentation plus importante des amortissements et des provisions (+185 115 KDH) que celle des investissements (+154 977 KDH).

Titres de participation et emplois assimilés

La valeur brute du portefeuille des titres de participation de Bank Al-Maghrib a accusé une légère baisse de -1 237 KDH revenant de 1 960 319 KDH à fin 2023 à 1 959 082 KDH à fin 2024. Cette évolution est due principalement à la liquidation de la société Dar Ad-Damane (-2 764 KDH), et à la hausse de la participation de la Banque dans le capital de la société SWIFT (+1 006 KDH) pour atteindre 1 524 KDH, parallèlement à l'acquisition de 12 actions supplémentaires dans le cadre du processus de réallocation triennal de cet organisme.

Tableau 19 : Titres de participation et emplois assimilés¹³

En milliers de dirhams	Nature de l'activité	2024					Valeur comptable brute 2023	Var. % ⁽³⁾
		Valeur comptable brute	Valeur comptable nette ⁽¹⁾	Situation nette ⁽²⁾	Nombre d'actions détenues	Quote-part %		
Titres détenus dans les établissements marocains et emplois assimilés (dont)		72 365	72 365				74 324	-3
Dar Ad-Damane ⁽⁴⁾	Financier	0	0	-	-	-	1 265	-100
Maroclear	Financier	4 000	4 000	346 924	4 000	20	4 000	-
Casablanca Finance City Authority	Financier	50 000	50 000	500 113	500 000	10	50 000	-
Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	Financier	59	59	12 340	2 008	4,59	59	-
Créances rattachées à des participations ⁽⁵⁾	Financier	18 306	18 306				17 500	5
Titres détenus dans les institutions financières étrangères		1 886 717	1 861 115				1 885 995	0,04
Ubac Curaçao	Financier	23 228	12 008	90 362 USD	353 913	6,85	23 228	-
Swift ⁽⁶⁾	Financier	1 524	1 524	719 277 EUR	33	0,03	519	>100
Fonds Monétaire Arabe	Financier	5 973	5 973	1 423 541 DA ⁽⁷⁾	3	0,02	6 257	-5
Programme de Financement du Commerce Arabe (PFCA)	Financier	16 856	16 856	1 220 986 USD	546	0,28	16 856	-
Africa50 - Financement de projets (AFP)	Financier	175 142	175 142	461 275 USD	18 000	4,26 ⁽⁸⁾	175 142	-
Africa50 - Développement de projets (ADP)	Financier	19 460	5 078	11 716 USD	2 000	4,29 ⁽⁸⁾	19 460	-
Banque des Règlements Internationaux	Financier	1 644 533	1 644 533	25 082 300 SDR ⁽⁹⁾	3 000	0,53	1 644 533	-
Total brut des titres de participation et emplois assimilés		1 959 082	1 933 479				1 960 319	-0,1

⁽¹⁾ Nette des provisions constituées au titre de la dépréciation des participations de la Banque.

⁽²⁾ Situation nette des organismes dans lesquels la Banque détient des participations (en milliers), calculée selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des états de synthèse de 2023.

⁽³⁾ Variation de la valeur comptable brute entre 2023 et 2024.

⁽⁴⁾ Liquidation de la société Dar Ad-Damane et restitution intégrale de la participation de la Banque dans cette société et le fonds de garantie y afférent pour un montant global de 2 764 KDH.

⁽⁵⁾ Avance en compte courant d'actionnaire consentie en 2023 en faveur de CFCA et créance au titre de la participation au Fonds Africa50.

⁽⁶⁾ Augmentation de la participation de la Banque au capital de la société SWIFT de 519 KDH à 1 524 KDH, suite à l'allocation de 12 actions supplémentaires dans le cadre du processus de réallocation réalisé selon une fréquence triennale par cet organisme.

⁽⁷⁾ Dinars arabes.

⁽⁸⁾ Augmentation du capital social par apports de certains Etats africains pour un montant global de 5,5 millions USD. La quote-part de Bank Al-Maghrif est, ainsi, revenue à 4,26% pour l'AFP et 4,29% pour l'ADP, contre 4,31% et 4,34% en 2023, respectivement.

⁽⁹⁾ SDR : Droits de Tirage Spéciaux (DTS).

¹³ Les chiffres contenus dans le présent tableau sont exprimés en milliers de dirhams, exception faite de la situation nette des participations étrangères présentée en devises.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau 20 : Immobilisations corporelles et incorporelles

En milliers de dirhams	Montant brut 2023	Augmentation	Diminution	Montant brut 2024
Immeubles d'exploitation	2 331 580	5 447	-	2 337 026
Mobilier et matériel d'exploitation	2 986 135	109 877	66 719	3 029 293
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 139 965	51 946	3 829	1 188 082
Immobilisations corporelles hors exploitation	775 560	4 975	227	780 307
Immobilisations incorporelles	854 588	69 359	15 851	908 096
Total	8 087 827	241 603	86 626	8 242 804

A fin 2024, la valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles a atteint 8 242 804 KDH, en hausse annuelle de 154 977 KDH. Les principaux investissements de cette année sont répartis comme suit :

- 49% représentent la modernisation des infrastructures de production et de traitement des billets de banque ainsi que la mise à niveau des équipements informatiques et des structures SI ;
- 24% sont relatifs à l'évolution de certains systèmes d'information, à l'acquisition de solutions intégrées et de licences informatiques ainsi qu'au déploiement de certains portails ;
- 23% correspondent aux travaux d'aménagement et d'agencement au niveau des divers sites de la Banque ;
- 4% sont dédiés, notamment, aux projets immobiliers.

Les sorties concernent, essentiellement, la cession de biens immobiliers et de matériel de transport.

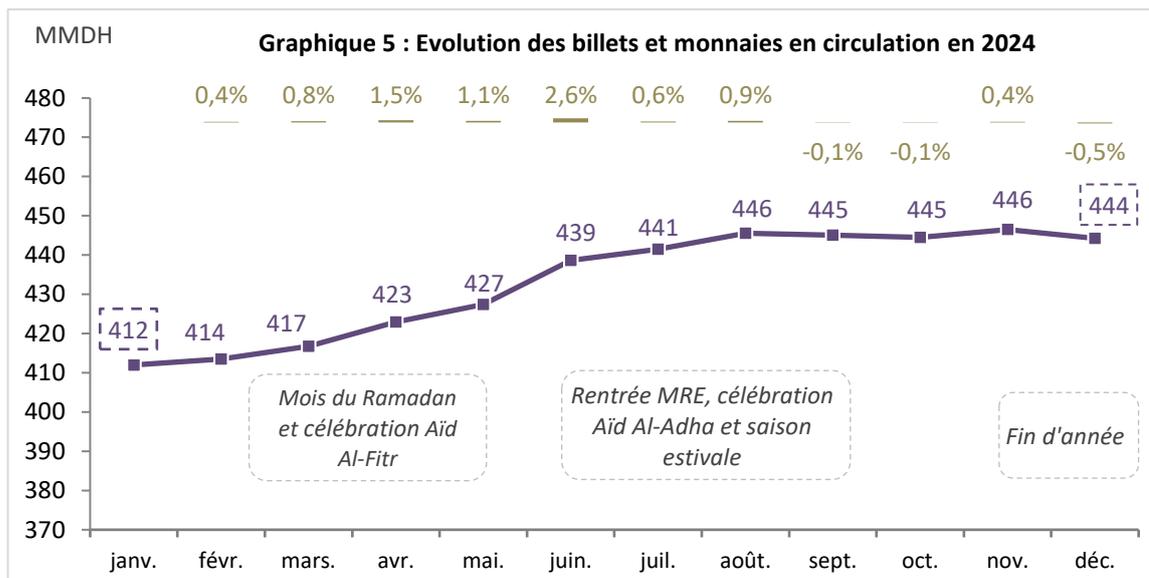
Passif

Note 8 : Billets et monnaies en circulation

Bank Al-Maghrib exerce, conformément à l'article 5 de son statut, le privilège d'émission des billets de banque et des pièces de monnaie. Le montant de ce poste correspond à la différence entre les billets et monnaies émis et ceux abrités dans les caisses de la Banque.

Demeurant le poste le plus important du passif (80%), les billets et monnaies en circulation ont poursuivi une tendance haussière, passant d'une fin d'année à l'autre, de 412 752 041 KDH à 444 273 240 KDH, soit une hausse de 8% contre 11% en 2023. Cette décélération s'explique notamment par l'opération ponctuelle de régularisation volontaire de la situation fiscale des personnes physiques.

Conformément à son profil saisonnier régulier, les billets et monnaies en circulation ont marqué un pic courant le second semestre, ayant connu une concentration d'évènements à forte demande en cash (période estivale, célébration de l'Aïd Al-Adha et rentrée scolaire).



Note 9 : Engagements en or et en devises

Ces engagements sont composés, majoritairement, des dépôts en devises des banques étrangères et des non-résidents. Ils ont accusé une baisse de 24% par rapport à l'année précédente à 4 189 231 KDH, tirée par le recul des engagements en devises.

Il est à préciser que ces engagements abritent la partie non libérée au titre de la souscription de la Banque au capital de la BRI, pour un montant de 11,3 millions de DTS (l'équivalent de 149 321 KDH).

Note 10 : Engagements en dirhams convertibles

Ce poste abrite les engagements de la Banque en dirhams convertibles envers les banques étrangères, les organismes financiers internationaux (FMI et BIRD) et les non-résidents.

La variation annuelle de -12 802 697 KDH des engagements de la Banque en dirhams convertibles s'explique, principalement, par la baisse des engagements envers les organismes financiers internationaux (- 12 834 789 KDH), et par la hausse des engagements de la Banque envers les banques étrangères (+38 254 KDH).

Les avoirs du « compte n°1 » du FMI, constituant l'essentiel de ce poste, et ceux

du « compte n°2 » du FMI réajustés annuellement¹⁴ pour tenir compte de la parité du Dirham contre le DTS ont accusé une baisse à fin 2024 de 64% (-12 823 522 KDH). Cette évolution s'explique par le remboursement cette année, selon une fréquence trimestrielle, du principal dû au titre des disponibilités de la LPL pour un montant global de 12 915 613 KDH.

La réévaluation des avoirs en dirhams effectuée par le FMI au titre de l'exercice 2024 a porté sur un montant de -292 947 KDH, a été ajustée de -66 912 KDH au cours de change du dernier jour ouvrable de l'année.

Note 11 : Dépôts et engagements en dirhams

Ce poste regroupe, notamment :

- le compte courant du Trésor tenu par Bank Al-Maghrib en vertu de l'article 16 de son statut, et rémunéré aux conditions ci-dessous, conformément à la convention signée, le 28 juillet 2009, entre le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib :
 - la tranche inférieure ou égale à 2 milliards de dirhams est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins 50 pb ;
 - la tranche supérieure à 2 milliards de dirhams et inférieure ou égale à 3 milliards est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins 100 pb ;
 - la tranche supérieure à 3 milliards de dirhams n'est pas rémunérée.

Tableau 21 : Engagements en dirhams convertibles

En milliers de dirhams	2024	2023	Var.%
Engagements envers les organismes financiers internationaux	7 404 544	20 201 079	-63
Engagements envers les banques étrangères	44 691	6 437	>100
Comptes ordinaires des organismes financiers internationaux	7 359 853	20 194 642	-64
Autres engagements	14 899	21 060	-29
Total	7 419 443	20 222 140	-63

¹⁴ Réévaluation annuelle depuis 2022 pour neutraliser l'impact de la réévaluation de la créance liée à l'utilisation par le Trésor des disponibilités de la LPL.

- les comptes des banques marocaines, destinés principalement à satisfaire leurs obligations en matière de réserve monétaire instituée en vertu des articles 25 et 66 du statut de Bank Al-Maghrib, ont été intégralement libérés au profit des banques sur décision du Conseil du 16 juin 2020 ;
- les dépôts des administrations et des établissements publics dont le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.

Ce poste peut abriter, également, dans un contexte de surliquidité :

- les reprises de liquidités à 7 jours sous forme de dépôts à blanc par appel d'offres qui sont assorties du taux directeur minoré de 50 pb ;
- les facilités de dépôts à 24 heures permettant aux banques de placer, à leur initiative, leur excédent de trésorerie. La rémunération appliquée à ces dépôts correspond au taux directeur minoré de 100 pb.

Tableau 22 : Dépôts et engagements en dirhams

En milliers de dirhams	2024	2023	Var.%
Compte courant du Trésor public	7 462 609	10 878 799	-31
Comptes courants des banques marocaines	32 307 874	22 607 941	43
Reprises de liquidités	-	-	-
Facilités de dépôts	-	-	-
Dépôts des administrations et des établissements publics	1 227 636	1 252 740	-2
Autres comptes	3 791 534	3 261 490	16
Total	44 789 654	38 000 970	18

A fin 2024, les dépôts et engagements en dirhams ont progressé à 44 789 654 KDH, soit 6 788 684 KDH de plus par rapport à 2023 sous l'effet conjugué principalement de l'accroissement des avoirs des banques marocaines (+9 699 933 KDH) et de la baisse des disponibilités du compte courant du Trésor public (-3 416 190 KDH).

Note 12 : Autres passifs**Tableau 23 : Autres passifs**

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
Autres opérations sur titres	361	361	-
Créditeurs divers	1 425 932	3 610 944	-61
Comptes de régularisation	362 794	277 336	31
Exigibles après encaissement	47 159	198 947	-76
Provisions pour risques et charges	1 445 200	1 258 986	15
Compte d'évaluation des réserves de change	18 425 519	18 414 925	0,1
Total	21 706 964	23 761 499	-9

Les autres passifs comprennent, notamment :

- les créiteurs divers constitués, principalement, des retenues d'impôts et taxes dont un reliquat d'IS à payer de 767 984 KDH et des autres sommes dues en instance de règlement.

Ils affichent à fin 2024, un solde de 1 425 932 KDH dont 534 421 KDH correspondent à des dettes envers les fournisseurs (585 427 KDH à fin 2023). La décomposition de ces dettes par échéance se présente comme suit :

Tableau 24 : Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

En milliers de dirhams	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours
Dates de clôture						
Exercice 2023	585 427	585 374	-	-	-	53
Exercice 2024	534 421	534 421	-	-	-	-

- les comptes de régularisation sont composés, principalement, des comptes transitoires et de liaison, des charges à payer et des produits constatés d'avance. Ils se sont situés en fin d'année à 362 794 KDH contre 277 336 KDH un an plus tôt ;
- les exigibles après encaissement dont les comptes constituent la contrepartie des valeurs remises à l'encaissement sont revenus de 198 947 KDH à fin 2023 à 47 159 KDH à fin 2024 ;
- les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir un risque ou une charge qui va générer une sortie probable de ressources vis-à-vis d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente et dont la réalisation est rendue probable par un événement survenu ou en cours.

Elles ont atteint 1 445 200 KDH à fin 2024 contre 1 258 986 KDH un an auparavant et sont composées principalement des provisions constituées au titre du don octroyé par la Banque en 2023 pour la gestion des effets du tremblement de terre pour un montant de 600 000 KDH¹⁵ et de la provision de 388 853 KDH pour engagements des fonds sociaux (Cf. Tableau 42 de la note 33 du CPC).

- le compte d'évaluation des réserves de change abrite les variations des contrevaleurs résultant de l'évaluation des avoirs et des engagements en or, en métaux précieux et en devises y compris les DTS, sur la base des cours du dernier jour ouvrable de l'année, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue entre Bank Al-Maghrib et le MEF¹⁶.

En 2024, ce compte a atteint un pic de 21 370 347 KDH à fin mars, puis emprunté un trend baissier compte tenu de l'appréciation du dirham contre devises revenant ainsi à 15 622 597 KDH à fin août, et s'est amélioré par la suite pour terminer l'année sur un solde créditeur de 18 425 519 KDH, en légère hausse (+10 594 KDH) par rapport à 2023.

Cette évolution s'explique notamment par la

remontée des cours de l'or (+29%) et du dollar américain (+2%) et par la dépréciation du cours de l'euro (-4%) et ce, en lien avec l'appréciation du dollar contre l'euro et l'assouplissement des conditions de liquidité sur le marché de change.

A fin décembre 2024, ce solde a représenté 5,3% des avoirs extérieurs nets de la Banque (349,8 milliards de dirhams) contre 5,7% à fin 2023.

Tableau 25 : Variation du compte d'évaluation des réserves de change

En milliers de dirhams	2024	2023
(dont)		
Or	4 249 128	1 033 841
USD	2 855 522	-7 803 370
EUR	-7 237 143	-3 582 652

¹⁵ Compte tenu de la reprise constatée cette année aux provisions constituées, conformément aux dispositions de l'article 247 bis du Code général des impôts, portant sur l'étalement fiscal sur 5 ans de tout don ou legs pour le compte de l'Etat.

¹⁶ Cf. Section relative aux principales règles comptables et méthodes d'évaluation.

Note 13 : Capitaux propres et assimilés

En vertu de l'article 2 du statut de la Banque, le capital est fixé à 500 000 KDH, entièrement libéré et détenu par l'Etat. Il peut être augmenté par incorporation des réserves sur décision du Conseil de la Banque, après avis du Commissaire du Gouvernement, dans la limite de 50% du capital.

Le fonds général de réserves a, pour sa part, été constitué, conformément à l'article 48 dudit statut par prélèvement de 10% sur le bénéfice net et a atteint le montant du capital.

Les fonds de réserves spéciaux ont été constitués, par affectation d'une partie des bénéfices, en référence à l'article 48 précité. Ils se sont situés depuis 2006 à 4 501 340 KDH et se sont élevés en 2024 à 5 501 340 KDH, suite à l'affectation de 1 milliard de dirhams.

La réserve pour perte de change affiche un solde nul, suite à sa restitution en 2023 au Trésor, en application des dispositions de la convention relative au compte d'évaluation des réserves de change.

Le report à nouveau est passé, d'une année à l'autre, de -384 308 KDH à 21 367 KDH, compte tenu de l'absorption de la perte enregistrée en 2022.

Tableau 26 : Capitaux propres et assimilés

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
Capital	500 000	500 000	-
Réserves	6 001 340	5 001 340	20
Fonds général de réserves	500 000	500 000	-
Fonds de réserves spéciaux	5 501 340	4 501 340	22
Réserve pour perte de change	-	-	-
Report à nouveau	21 367	-384 308	>100
Total	6 522 707	5 117 032	27

2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan

La situation de l'hors bilan traduit les engagements donnés et reçus qui ne peuvent être comptabilisés dans les comptes du bilan et relate principalement :

- les achats et ventes de titres et de devises entre la date de négociation (date d'engagement) et la date de livraison et/ou de règlement (date de valeur) ;
- les opérations de swaps de devises entre la date de négociation (date d'engagement) et la date d'échéance (date de maturité) ;
- les garanties reçues par la Banque dans le cadre de la conduite de la politique monétaire et des facultés d'avances ;
- les engagements en termes de refinancement des banques ;
- les cautions données ou reçues par la Banque (marchés).

Note 14 : Opérations de change

Ce poste enregistre les opérations de swap de change en devises réalisées, notamment, dans le cadre de la régulation monétaire ainsi que les opérations transitoires d'arbitrage devise contre devise.

Tableau 27 : Opérations de change

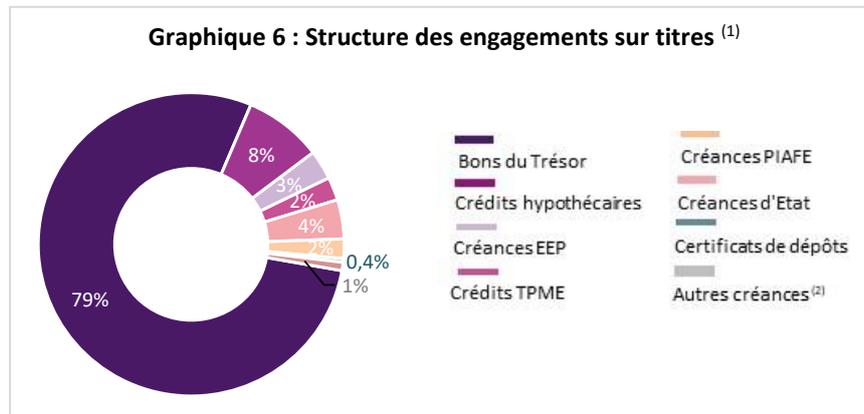
En milliers de dirhams	2024	2023
Opérations de change à terme		
Devises à recevoir à terme	2 024 437	5 025 367
Devises à livrer à terme	2 001 365	5 077 338
Opérations de change-dépôts en or et en devises	3 681 650	9 850 050
Opérations de change-opérations d'arbitrage		
Devises à recevoir	-	5 304
Devises à livrer	-	5 267

Note 15 : Engagements sur titres

Cette rubrique enregistre principalement les titres reçus par Bank Al-Maghrib en garantie des opérations de refinancement des banques et des avances au profit des participants au SRBM (facultés d'avance).

Tableau 28 : Engagements sur titres

En milliers de dirhams	2024	2023
Titres reçus sur avances accordées	128 994 653	107 969 056
Titres reçus sur avances à accorder	13 400 400	12 298 400
Autres garanties reçues sur avances accordées	37 836 194	30 750 502
Avances à accorder	12 730 380	11 683 480
Titres étrangers à recevoir	7 376 028	-
Titres étrangers à livrer	5 467 643	-



⁽¹⁾ Collatéral reçu sur les avances accordées par la Banque dans le cadre de la politique monétaire.

⁽²⁾ Wakala Bil Istitmar et les bons de sociétés de financement.

Note 16 : Autres engagements

Tableau 29 : Autres engagements

En milliers de dirhams	2024	2023
Garanties de marchés reçues	183 311	130 505
Engagements de garantie reçues au titre des prêts au personnel	916 140	904 446
Engagements de financement donnés en faveur du personnel	10 889	9 400
Autres engagements donnés	1 000	1 000

2.11 Commentaires sur les postes du compte de produits et charges

Note 17 : Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises

Ce poste, corrélé aux niveaux des réserves de change et des taux d'intérêt, comprend les intérêts issus des opérations de placement en or, en DTS et en devises présentés ci-dessous :

- les placements sur le marché obligataire (portefeuilles d'investissement, de placement et de transaction) ;
- les placements sur le marché monétaire international et auprès des banques commerciales marocaines (portefeuille de trésorerie) ;
- les avoirs en DTS et la tranche de réserve disponible auprès du FMI ;
- les prêts de titres étrangers ;
- et les prêts de l'or.

Tableau 30 : Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
Placements en or	598	14 730	-96
Placements obligataires	6 024 194	4 218 851	43
Placements monétaires	1 058 445	1 000 737	6
Avoirs en DTS auprès du FMI	835 392	813 571	3
Autres intérêts (*)	36 406	61 157	-40
Total	7 955 035	6 109 045	30

(*) Englobent, notamment, les intérêts sur les prêts des titres étrangers.

Reflétant l'amélioration des taux de rendement, les intérêts issus des opérations de placement en devises ont augmenté de 30% à 7 955 035 KDH, dont 6 024 194 KDH (76%) issus des placements obligataires. Ces derniers se répartissent comme suit :

- 4 880 814 KDH générés par le portefeuille d'investissement (+44% ou +1 499 365 KDH), grâce au renforcement des investissements au sein des portefeuilles HTM acquis à des taux élevés ;
- 1 143 379 KDH issus du portefeuille de placement (+37% ou +305 978 KDH), portée essentiellement par le portefeuille USD qui a bénéficié de la hausse des taux de rendement.

Les intérêts sur les placements monétaires se sont établis à 1 058 445 KDH, soit 57 708 KDH de plus qu'en 2023, s'expliquant principalement par la hausse de l'encours des placements en dollar.

S'agissant des intérêts des avoirs en DTS, ils sont passés d'une fin d'année à l'autre, de 813 571 KDH à 835 392 KDH, traduisant la hausse à la fois des avoirs en DTS et du taux moyen de rémunération du DTS de +3 pb à 3,84% (contre 3,81% en 2023).

Les intérêts des placements en or ont connu une forte baisse (-14 132 KDH) revenant à 598 KDH, due à l'absence en 2024 d'opérations de prêts de l'or eu égard aux taux de rémunération nuls voire négatifs. Le produit enregistré d'un montant de 598 KDH, correspond aux opérations arrivées à échéance en début de cette année.

Note 18 : Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste enregistre les intérêts perçus sur les concours accordés aux établissements de crédit dans le cadre de la conduite de la politique monétaire (Cf. Note 5 du bilan pour les conditions de rémunération).

Bank Al-Maghrib a réduit en 2024 son taux directeur à deux reprises, en juin et en décembre, de 25 points de base chacune pour le ramener à 2,50%.

Les intérêts sur les concours aux établissements de crédit ont atteint 3 948 987 KDH à fin 2024, marquant une nouvelle hausse qui s'est située cette année à 946 761 KDH, résultant de l'augmentation du volume des interventions de la Banque sur le marché monétaire, parallèlement au resserrement des trésoreries bancaires, atténuée par les réductions du taux directeur. Ils se composent, notamment, de :

- 1 557 728 KDH issus des avances à 7 jours qui se sont accrus de 30%, dû principalement à la hausse de l'encours moyen qui s'est établi à 54 818 077 KDH ;
- 1 468 598 KDH au titre des opérations de pension livrée à 1 et 3 mois, qui ont progressé de moitié (+53%), portant sur un encours moyen de 51 319 429 KDH ;
- 920 920 KDH relatifs aux opérations de prêt garanti (1 mois, 3 mois et 1 an) qui ont augmenté de +41%, portant sur un encours moyen de 32 517 744 KDH.

Tableau 31 : Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit

En milliers de dirhams	2024	2023	Var.%
(dont)			
Avances à 7 jours	1 557 728	1 201 341	30
Avances à 24 heures	509	2 300	-78
Pensions livrées	1 468 598	961 447	53
Prêts garantis	920 920	653 394	41
Open Market	-	183 231	-100
Total	3 948 987	3 002 226	32

Note 19 : Autres intérêts perçus

Ce poste abrite, principalement, les intérêts dus à la Banque au titre des prêts consentis à son personnel pour l'acquisition et/ou la construction de logements. Ces intérêts sont restés quasi-stables à fin 2024 à 9 823 KDH.

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions sont prélevées en rémunération des opérations bancaires effectuées pour le compte de la clientèle, essentiellement, les opérations de change ainsi que de la centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor.

Tableau 32 : Commissions perçues

En milliers de dirhams	2024	2023	Var.%
Commissions de change	986 130	994 646	-1
Marge d'intermédiation	139	169	-17
Gestion des bons du Trésor	83 914	115 609	-27
Placements du Trésor sur le marché monétaire	9 532	13 284	-28
Autres commissions	7 565	11 641	-35
Total	1 087 281	1 135 349	-4

Les commissions perçues ont baissé de 4%, revenant de 1 135 349 KDH à 1 087 281 KDH. Cette évolution s'explique, principalement, par le repli de 27% (-31 696 KDH) de la commission prélevée au titre de la centralisation des opérations d'adjudication des Bons du Trésor, traduisant la baisse des levées du Trésor (172 milliards de dirhams en 2024 contre 255 milliards de dirhams en 2023). Elle reflète également le recul de 1% (-8 516 KDH) des commissions perçues sur les opérations de change.

Les commissions perçues sur les placements du Trésor sur le marché monétaire se sont situées en 2024 à 9 532 KDH, en recul de 3 751 KDH par rapport à l'année dernière. Cette variation est attribuable à la baisse de l'encours de ces placements (18 milliards de dirhams en 2024, en moyenne quotidienne, contre 27 milliards en 2023).

Note 21 : Autres produits financiers

Les autres produits financiers sont constitués, principalement, des plus-values générées par les opérations en devises, des étalements des décotes des titres d'investissement et des gains sur les opérations de swap de change.

Au terme de 2024, ces produits ont marqué une légère hausse de +22 504 KDH se situant à 1 206 050 KDH. Cette augmentation recouvre principalement la progression des étalements des décotes sur titres d'investissement (+190 389 KDH) et des plus-values des titres de placement (+89 041 KDH) notamment suite à la cession des titres en dollar, eu égard à l'évolution de leurs taux de rendement, ainsi qu'une baisse des plus-values sur mandats de gestion (-150 805 KDH) due à une performance réalisée en 2024 inférieure à celle de 2023.

Tableau 33 : Autres produits financiers

En milliers de dirhams	2024	2023	Var.%
Plus-values de cession sur titres de placement	103 758	14 717	>100
Etalements des décotes sur titres étrangers	832 486	642 097	30
Plus-values des mandats de gestion	202 309	353 114	-43
Plus-values des opérations Open Market	-	109 042	-100
Gains sur opérations de swap de change (politique monétaire)	-	35	-100
Gains sur opérations de swap de change (report/déport)	41 466	48 144	-14
Dividendes des participations	17 504	11 827	48
Autres produits	8 527	4 569	87
Total	1 206 050	1 183 547	2

De même, les gains réalisés sur les opérations de swap de change avec les contreparties étrangères se sont situés à 41 466 KDH contre 48 144 KDH un an auparavant, reflétant ainsi l'évolution cette année des taux de rendement.

Les dividendes au titre de la participation de la Banque dans le capital de certains organismes étrangers se sont élevés à 17 504 KDH (11 827 KDH en 2023) dont 14 550 KDH de la BRI¹⁷(11 288 KDH en 2023) et 680 KDH du PFCA¹⁸(539 KDH en 2023).

Bank Al-Maghrib a perçu également en 2024 le boni de liquidation de la société Dar Ad-Damane, au prorata de sa quote-part dans le capital social d'un montant de 1 467 KDH et ce, en application des décisions prises à l'issue de la réunion plénière des actionnaires tenue le 6 mars 2024.

¹⁷ Sur la base d'un dividende unitaire de 370 SDR décidé par son Conseil d'administration du 30 juin 2024.

¹⁸ Sur la base d'un dividende unitaire de 125 USD décidé par son conseil d'administration du 6 mars 2024.

Note 22 : Ventes de biens et services produits

Cette rubrique abrite principalement (i) les ventes des biens produits par la Banque portant sur les documents sécurisés incluant le passeport biométrique et les cartes identitaires sécurisées, (ii) la contribution aux frais de contrôle sur place des établissements soumis à la supervision de la Banque ; et (iii) les variations des stocks des produits finis, des encours de production et des pièces commémoratives.

Au terme de 2024, les ventes de biens et services produits se sont établies à 484 830 KDH, en légère baisse de 1% ou -5 287 KDH par rapport à 2023. Cette variation recouvre une baisse de 40% des stocks des produits finis et semi-finis (-22 422 KDH) ainsi que la progression des ventes de documents

Tableau 34 : Ventes de biens et services produits

En milliers de dirhams	2024	2023	Var.%
Ventes de documents sécurisés (dont)	390 746	376 826	4
Passeports	216 815	228 624	-5
Cartes identitaires sécurisées	153 106	125 184	22
Variation de stocks	33 149	55 571	-40
Contribution pour frais de contrôle sur place	60 935	57 396	6
Total	484 830	490 118	-1

sécurisés (+13 920 KDH) à 390 746 KDH dont 216 815 KDH au titre des passeports biométriques et 153 106 KDH au titre des cartes identitaires sécurisées¹⁹ ainsi que de la hausse de la contribution pour frais de contrôle sur place (+3 539 KDH) à 60 935 KDH.

Note 23 : Produits divers

Les produits divers sont revenus, entre fin 2023 et fin 2024, de 32 712 KDH à 23 273 KDH dont 19 039 KDH concernent les recettes du système de facturation SRBM.

Note 24 : Reprises de provisions

Cette rubrique a affiché au terme de 2024 un solde de 1 411 003 KDH contre 1 887 286 KDH une année auparavant, recouvrant essentiellement les reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement étrangers constituées d'un montant de 1 389 732 KDH contre 1 830 052 KDH un an plus tôt, et les reprises de provisions pour risques et charges d'un montant de 14 736 KDH (Cf. Tableau 42 de la note 33 du CPC).

Notes 25 : Produits non courants

Ce poste abrite les produits exceptionnels et non récurrents. Il s'est élevé à 243 471 KDH à fin 2024 contre 14 026 KDH à fin 2023, compte tenu des reprises aux provisions pour charges constatées au titre de l'étalement fiscal du don octroyé en 2023 au fonds de gestion des effets de tremblement de

¹⁹ Il s'agit, notamment, du permis de conduire et du certificat d'immatriculation électronique.

terre d'un montant de 200 000 KDH, et des produits de cession de biens de la Banque pour un montant de 39 754 KDH.

Note 26 : Intérêts servis sur engagements en or et en devises

Ces intérêts ont accusé à fin 2024 une légère baisse de 1 253 KDH à 725 698 KDH tirée notamment par le repli des commissions payées sur les allocations de DTS ayant atteint 725 157 KDH. Les intérêts servis sur les dépôts monétaires, ont pour leur part, connu une légère hausse de +497 KDH pour se situer à 542 KDH, eu égard essentiellement à l'évolution des taux de rémunération.

Note 27 : Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams

Cette rubrique comporte les intérêts servis par la Banque, principalement, sur les disponibilités du compte courant du Trésor et la rémunération de la réserve monétaire (Cf. Note 11 du bilan pour les conditions de rémunération des comptes précités). Elle peut abriter également, dans un contexte de surliquidité, les intérêts servis par la Banque au titre des reprises de liquidités à 7 jours, des facilités à 24 heures et des swaps de dirhams contre devises.

Au terme de 2024, ces intérêts ont reculé de 12% à 334 984 KDH, en raison principalement de la baisse de la rémunération des comptes de la clientèle de la Banque.

Tableau 35 : Intérêts sur engagements en dirhams

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
dont :			
Compte du Trésor public	65 596	66 001	-1
Total	334 984	379 467	-12

Note 28 : Commissions servies

Cette rubrique abrite les commissions payées en contrepartie des services financiers rendus à la Banque et la marge d'intermédiation négative sur les opérations de change réalisées avec certaines catégories de la clientèle.

Ces commissions se sont établies à 25 216 KDH, soit 26% de moins (- 8 769 KDH) par rapport à l'année dernière. Cette variation est tirée, essentiellement, par la baisse des commissions sur opérations de change BBE (-5 031 KDH) et sur les droits de garde des titres étrangers (-3 972 KDH).

Tableau 36 : Commissions servies

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
Commissions de change	489	5 520	-91
Marge d'intermédiation	8 082	7 135	13
Garde de titres à l'étranger	14 299	18 271	-22
Autres commissions	2 346	3 059	-23
Total	25 216	33 985	-26

La marge d'intermédiation négative sur les opérations de change s'est située à fin 2024 à 8 082 KDH au lieu de 7 135 KDH un an plus tôt. A ce titre, la marge d'intermédiation nette s'est située au terme de 2024 à -7 943 KDH contre -6 966 KDH à fin 2023.

Note 29 : Autres charges financières

Ce poste recouvre les pertes enregistrées sur les opérations en devises, principalement, les moins-values sur titres de placement et les étalements des primes sur titres d'investissement.

Ces charges se sont élevées à fin 2024 à 1 020 595 KDH, soit une hausse de 253 188 KDH. Cette évolution s'explique principalement par l'effet combiné de l'augmentation des moins-values des titres de placement qui sont passées, d'une fin d'année à l'autre, de 146 774 KDH à 547 845 KDH, tirée essentiellement par l'arrivée à échéance des titres notamment en EUR, et de la baisse des étalements des primes sur titres d'investissement (-138 228 KDH).

Tableau 37 : Autres charges financières

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
Moins-values de cession sur titres de placement (*)	547 845	146 774	>100
Etalements des primes sur titres étrangers	464 265	602 493	-23
Intérêts négatifs payés sur titres de placement	-	3 099	-100
Moins-values des mandats de gestion	-	-	-
Moins-values des opérations Open Market	-	3 764	-100
Pertes sur opérations de swap de change (report/déport)	3 135	7 459	-58
Autres charges	5 350	3 820	40
Total	1 020 595	767 408	33

(*) Différence entre la valeur comptable et le prix de cession.

Note 30 : Charges de personnel

Ce poste loge, principalement, les salaires et les appointements, les indemnités et les primes versées, les contributions patronales à la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib et les participations au Fonds Mutuel, les primes d'assurance du personnel ainsi que les frais de formation professionnelle.

Les charges de personnel se sont élevées à 929 863 KDH, marquant une hausse de 9% par rapport à fin 2023.

Tableau 38 : Charges de personnel

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
Rémunérations du personnel	725 462	676 206	7
Charges sociales	164 785	141 248	17
Charges de formation	17 641	12 650	39
Autres charges	21 975	20 010	10
Total	929 863	850 114	9

Note 31 : Achats de matières et fournitures

Ce poste enregistre l'achat de matières premières (papiers, encres, flans monétaires, puces et cartes électroniques et métaux précieux), utilisées pour la fabrication des billets et monnaies, des documents et cartes identitaires sécurisés et des pièces commémoratives.

Cette rubrique a connu une augmentation de 47% ou (+161 884 KDH) à 505 447 KDH attribuable, principalement, à la progression des frais d'achats de matières et fournitures pour la fabrication des billets, notamment le papier et les encres, en lien avec la

hausse du programme de production compte tenu de l'accroissement de la demande et l'émission de la nouvelle série de billets, ainsi que la reconstitution du stock de sécurité.

Tableau 39 : Achats de matières et fournitures

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
Achats de matières premières	327 246	215 511	52
Achats de matières et fournitures consommables	115 486	70 977	63
Autres achats	62 716	57 076	10
Total	505 447	343 563	47

Note 32 : Autres charges externes

Ce poste abrite les frais liés, essentiellement, à la maintenance informatique, à l'entretien des immeubles, à la location, à la consommation d'eau et d'électricité, aux dons et subventions ainsi qu'aux différents impôts et taxes.

Il est passé, d'une année à l'autre, de 416 771 KDH à 445 866 KDH, enregistrant une variation de +29 095 KDH.

Celle-ci découle, principalement, de la contribution annuelle de la Banque au fonds de soutien aux Fintechs (30 000 KDH).

Tableau 40 : Autres charges externes

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
Frais d'entretien et de réparation des immobilisations	123 973	134 491	-8
Loyers	49 687	45 362	10
Frais d'eau, d'électricité et achats de combustibles	31 606	30 811	3
Frais de transport, déplacement, mission et de réception	25 825	24 033	7
Frais postaux et de télécommunication	51 227	51 253	-0,1
Impôts et taxes	22 903	21 086	9
Autres charges	140 646	109 735	28
Total	445 866	416 771	7

Note 33 : Dotations aux amortissements et aux provisions**Dotations aux amortissements**

Les dotations aux amortissements sont revenues de 272 675 KDH à fin 2023 à 254 120 KDH à fin 2024, accusant ainsi une baisse de 18 556 KDH.

Tableau 41 : Dotations aux amortissements

En milliers de dirhams	2024	2023	Var. %
(dont)			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	240 900	247 986	-3
Immeubles ⁽¹⁾	118 632	124 653	-5
Mobilier et matériel	97 508	97 054	0,5
Autres immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations incorporelles	24 760	26 279	-6
Dotations aux amortissements des autres charges à répartir sur plusieurs exercices	8 565	9 681	-12
Total	254 120	272 675	-7

⁽¹⁾ Y compris les agencements, les aménagements et les installations.

Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement ont clôturé l'année 2024 sur un montant de 32 198 KDH contre 19 338 KDH en 2023.

Tableau 42 : Dotations aux provisions

En milliers de dirhams	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2024
Provisions pour dépréciation					
Bons du Trésor étrangers et assimilés	1 602 247	32 198	1 389 732	476	245 188
Valeurs et stocks divers	11 888	16 100			27 988
Titres de participation marocains	3 085		3 085		
Titres de participation étrangers	13 738	11 865			25 602
Autres provisions ⁽²⁾	9 344		3 451		5 893
Provisions pour risques et charges (dont)	1 258 598	400 949	214 736		1 444 812
Engagements de retraite et de maladie	420 000	388 853			808 853
Provisions pour risques et charges ⁽³⁾	827 335	1 606	203 473		625 468
Autres provisions	389				389
Total		461 111	1 411 003⁽⁴⁾		

⁽²⁾ Englobe, notamment, les dotations aux provisions pour les créances des clients présentant un risque de non-recouvrement.

⁽³⁾ Comprend le montant de la provision constituée au titre du don octroyé au fonds pour la gestion des effets du tremblement de terre pour se conformer aux dispositions de l'article 247 bis du Code général des impôts portant sur l'étalement fiscal sur 5 ans de tout don ou legs pour le compte de l'Etat. Etant précisé que ce traitement n'a aucun impact sur le résultat de la Banque.

⁽⁴⁾ Correspond au montant de la rubrique « Reprises de provisions » du CPC.

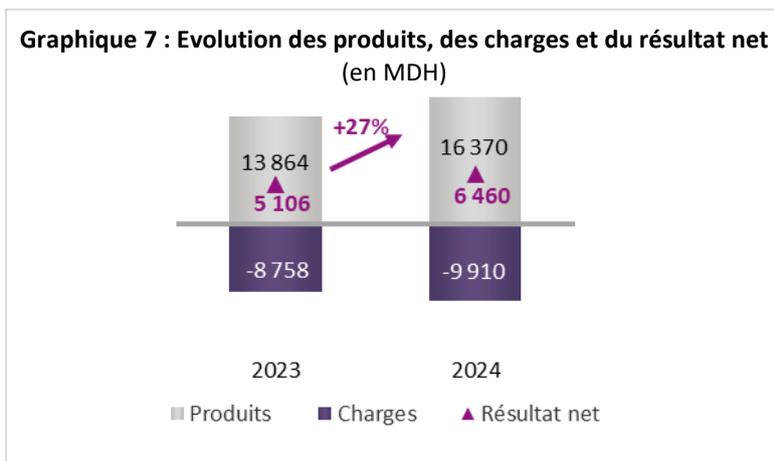
Note 34 : Charges non courantes

Les charges non courantes ont totalisé à fin 2024 un montant de 696 064 KDH contre 1 008 188 KDH à fin 2023, soit une baisse de 312 124 KDH. Cette évolution trouve son origine dans le règlement en 2024 de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires d'un montant de 486 081 KDH, calculée sur la base de 5% du résultat net de l'exercice écoulé, et dans l'octroi par la Banque en 2023 d'un don pour un montant de 1 milliard de dirhams au « Fonds spécial de gestion des effets de tremblement de terre ».

Note 35 : Impôt sur le résultat

En vertu des dispositions du Code général des impôts, le taux d'imposition appliqué à Bank Al-Maghrib au titre de l'exercice 2024 est fixé à 38,50%²⁰.

L'impôt sur le résultat (IS) est passé, entre fin 2023 et fin 2024, de 3 669 909 KDH à 4 510 804 KDH.



²⁰ Le taux de l'IS prévu par le CGI est de 40% selon une approche progressive sur une période de quatre ans. Le différentiel entre le taux initial soit de 37% et le taux cible 40% est étalé progressivement durant la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

3 Evolution quinquennale des états de synthèse

3.1 Bilan (Actif)

Tableau 43 : Evolution de l'Actif

En milliers de dirhams	2024	2023	2022	2021	2020
Avoirs et placements en or	18 781 915	14 532 787	13 498 946	12 008 623	11 989 425
Avoirs et placements en devises	339 309 229	333 341 042	318 867 128	298 416 554	297 853 278
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères	34 533 011	44 481 551	52 900 450	50 752 727	88 485 179
- Bons du Trésor étrangers et assimilés	294 645 307	279 618 315	257 366 426	239 508 275	205 947 284
- Autres avoirs en devises	10 130 912	9 241 175	8 600 252	8 155 552	3 420 815
Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux	23 061 150	22 101 677	22 770 832	21 596 724	9 188 280
- Souscription au FMI - Tranche de réserve	2 132 439	2 146 416	2 248 490	2 097 811	2 084 098
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux	20 529 114	19 553 046	20 100 998	19 105 311	6 715 532
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe	399 597	402 216	421 344	393 602	388 650
Créances sur le Trésor public	7 090 424	19 906 860	20 853 545	-	243 839
Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains	157 010 858	129 943 781	114 602 736	91 359 926	84 356 146
- Valeurs reçues en pension des banques	49 650 424	42 194 039	21 533 559	22 749 736	15 280 279
- Avances aux banques	106 910 271	87 408 014	92 886 621	68 474 368	68 955 288
- Autres créances	450 163	341 728	182 557	135 822	120 579
Bons du Trésor - Opérations d'Open Market	-	-	-	-	-
Autres actifs	4 169 685	4 823 925	3 706 864	3 988 298	4 329 415
Valeurs immobilisées	4 645 292	4 663 512	4 678 426	4 773 927	4 840 082
Total Actif	554 068 553	529 313 584	498 978 477	432 144 052	412 800 465

3.2 Bilan (Passif)

Tableau 44 : Evolution du Passif

En milliers de dirhams	2024	2023	2022	2021	2020
Billets et monnaies en circulation	444 273 240	412 752 041	372 786 283	337 710 576	319 282 169
- Billets en circulation	439 909 217	408 599 194	368 820 223	333 902 150	315 640 803
- Monnaies en circulation	4 364 023	4 152 848	3 966 060	3 808 426	3 641 365
Engagements en or et en devises	4 189 231	5 524 282	6 742 577	5 102 421	8 387 871
- Engagements en or	-	-	-	-	-
- Engagements en devises	4 189 231	5 524 282	6 742 577	5 102 421	8 387 871
Engagements en dirhams convertibles	7 419 443	20 222 140	21 230 274	19 566 060	29 434 460
- Engagements envers des organismes financiers internationaux	7 404 544	20 201 079	21 212 432	19 554 414	29 421 299
- Autres engagements	14 899	21 060	17 842	11 646	13 161
Dépôts et engagements en dirhams	44 789 654	38 000 970	42 444 609	38 967 531	35 974 495
- Compte courant du Trésor public	7 462 609	10 878 799	4 087 201	5 258 034	6 242 051
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines	32 307 874	22 607 941	32 383 423	28 484 675	24 819 013
- Comptes courants	32 307 874	22 607 941	32 383 423	28 484 675	24 819 013
- Comptes de reprises de liquidités	-	-	-	-	-
- Comptes de facilités de dépôts	-	-	-	-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics	1 227 636	1 252 740	1 331 794	1 176 044	973 357
- Autres comptes	3 791 534	3 261 490	4 642 191	4 048 778	3 940 073
Autres passifs	21 706 964	23 761 499	30 670 166	5 735 780	5 308 085
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	18 707 329	18 829 944	19 725 415	18 426 682	7 200 415
Capitaux propres et assimilés	6 522 707	5 117 032	5 792 002	5 697 969	5 528 801
- Capital	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
- Réserves	6 001 340	5 001 340	5 263 461	5 169 757	5 001 340
- Report à nouveau	21 367	-384 308	28 542	28 212	27 460
- Autres capitaux propres	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	6 459 984	5 105 675	-412 850	937 033	1 684 169
Total Passif	554 068 553	529 313 584	498 978 477	432 144 052	412 800 465

3.3 Compte de produits et charges

Tableau 45 : Evolution du CPC comptable

En milliers de dirhams	2024	2023	2022	2021	2020
Produits	16 369 754	13 863 998	6 876 041	5 282 811	5 961 582
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	7 955 035	6 109 045	3 340 653	2 418 155	2 623 873
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 948 987	3 002 226	1 562 197	1 244 143	1 627 045
Autres intérêts perçus	9 823	9 689	9 758	12 610	13 384
Commissions perçues	1 087 281	1 135 349	1 121 250	651 047	611 277
Autres produits financiers	1 206 050	1 183 547	295 166	569 062	813 906
Ventes de biens et services produits	484 830	490 118	382 028	310 627	204 829
Produits divers	23 273	32 712	47 049	16 011	15 786
Reprises sur amortissements	-	-	-	-	-
Reprises de provisions	1 411 003	1 887 286	111 191	60 699	50 359
Produits non courants	243 471	14 026	6 748	458	1 123
Charges	9 909 770	8 758 323	7 288 891	4 345 777	4 277 414
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	725 698	726 952	282 269	108 708	132 119
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	334 984	379 467	200 982	153 540	174 404
Commissions servies	25 216	33 985	30 810	28 856	15 667
Autres charges financières	1 020 595	767 408	1 673 613	769 534	754 764
Charges de personnel	929 863	850 114	898 809	880 452	878 935
Achats de matières et fournitures	505 447	343 563	370 771	313 924	285 073
Autres charges externes	445 866	416 771	370 044	357 299	354 619
Dotations aux amortissements et aux provisions	715 231	561 965	3 323 110	896 435	474 870
Charges non courantes	696 064	1 008 188	111 468	123 205	76 461
Impôt sur le résultat	4 510 804	3 669 909	27 012	713 824	1 130 502
Résultat net	6 459 984	5 105 675	-412 850	937 033	1 684 169

4 Engagements envers les fonds sociaux

Les agents de la Banque bénéficient de deux régimes internes de retraite et de couverture médicale dénommés, respectivement, « Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib » (CRP-BAM) et « Fonds Mutuel » (FM).

La CRP-BAM assure au profit des agents de la Banque ou de leurs ayants cause, la pension de retraite, la pension d'invalidité, la pension d'ayants cause et l'allocation mixte capital-pension. Le FM assure le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques au profit des agents de la Banque et les membres éligibles de leurs familles.

Conformément aux dispositions de l'article 78 des statuts de la Banque, les activités et les opérations des Fonds précités font l'objet d'une comptabilité séparée.

Les instances de gouvernance de ces régimes régies par la loi n°40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib ainsi que par l'Instruction du Wali n°3/W/2023 portant charte de pilotage des régimes de retraite et de prévoyance sociale se présentent comme suit :

- Le Conseil de la Banque qui veille à la mise en œuvre de tous les instruments qui concourent au respect, à la fois, des principes fondateurs et de l'équilibre des régimes.
- Le Wali qui statue sur toutes les propositions du Comité de Pilotage des fonds sociaux avant leur approbation par le Conseil de la Banque.
- Le Comité de pilotage des fonds sociaux, institué par décision du Conseil de la Banque du 25 mars 2008, présidé par un membre de ce dernier et qui se réunit une fois par an et chaque fois qu'il est nécessaire dans l'objectif d'assurer le suivi de la gestion technique et financière des deux régimes.

Tableau 46 : Engagement et financement des fonds sociaux

En milliers de dirhams	CRP-BAM		FM	
	2024	2023	2024	2023
Engagement brut	4 403 184	4 000 753	716 282	667 598
Actifs de couverture	3 770 202	3 358 711	540 411	470 138
Engagement net (*)	-632 982	-642 042	-175 871	-197 460

(*) Engagement net des fonds sociaux totalement provisionné à 808 853 KDH à fin 2024 (Cf. Note 12 du bilan).

Les engagements de retraite et de maladie sont calculés conformément aux standards actuariels, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte de l'évolution des salaires, de la revalorisation des pensions et de la probabilité de recevoir la prestation²¹.

Les données, les hypothèses retenues dans les évaluations actuarielles ainsi que les engagements de retraite et de maladie font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

La gestion des actifs des fonds sociaux s'inscrit dans le cadre d'une allocation stratégique, définissant une répartition optimale par classe d'actifs, compte tenu des objectifs des régimes de retraite et de couverture médicale, en termes de rendement et de risque.

Conformément aux dispositions de l'instruction portant Charte de pilotage des régimes de retraite et de prévoyance sociale, un rapport annuel est élaboré à l'effet de présenter, d'une part, les conclusions du bilan actuariel réalisé en interne dûment validé et certifié par un actuaire indépendant et, d'autre part, les réalisations de la gestion financière des actifs de couverture. Ce rapport est communiqué au Comité de pilotage des fonds sociaux pour examen et validation avant de soumettre les décisions qui en découlent à l'approbation du Conseil de la Banque.

Conformément aux dispositions de la circulaire n°2/PS/18 de l'ACAPS, le bilan actuariel, les projections démographiques et financières ainsi que les reportings relatifs aux placements affectés en représentation des engagements des régimes de retraite et de prévoyance sociale de la Banque sont transmis à cette autorité dans les formes et délais définis.

²¹ Liée à la probabilité de présence à la date de départ à la retraite, tenant compte principalement des risques de démission et de décès.

5 Rapport général du CAC



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Maroc

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Conseil de la Banque, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK AL MAGHRIB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 12 982 691 KMAD dont un bénéfice net de 6 459 984 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK AL MAGHRIB au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par La direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 19 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte Audit



Deloitte Audit
Sidi Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Avenue 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0523 22 40 25 / 05 22 22 47 94
Fax: 05 22 22 40 98 / 47 99

Sakina Bensouda Korachi
Associée

6 Approbation par le Conseil de la Banque

Conformément à l'article 47 de la loi n°40-17 portant Statut de Bank Al-Maghrib, les états de synthèse sont présentés par le Wali à l'approbation du Conseil.

Lors de sa séance du 18 mars 2025, après avoir pris connaissance de l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la concordance des états de synthèse avec les informations données dans le rapport de gestion de la Banque, le Conseil a approuvé les états de synthèse et la répartition du résultat net de l'exercice 2024.

Bank Al-Maghrib

Direction Financière
